



PLAN
de développement
de la ZONE AGRICOLE
2022-2026



AVANT-PROPOS

Le plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un outil résultant d'une démarche visant à révéler le plein potentiel du territoire et des activités agricoles tout en considérant les forces et les enjeux qui caractérisent la MRC de Charlevoix.

Afin d'y développer une multitude de projets porteurs, différentes étapes ont été réalisées dans le cadre d'une approche collective. À cet égard, l'ensemble des intervenants du territoire ont été mis à contribution afin de les intégrer à cette démarche collaborative.

Le plan d'action 2022-2026 s'inscrit dans la continuité avec le premier exercice de mise en œuvre du PDZA réalisé entre 2015 et 2019. La première partie du document résume donc le bilan des actions de ce premier plan d'action.

Par ailleurs, afin de s'adapter aux nouvelles réalités et aux tendances actuelles du milieu bioalimentaire, un portrait détaillé des activités agricoles de la MRC ainsi que la mise à jour de diverses statistiques ont été réalisés.

Le plan d'action 2022-2026 propose ensuite huit (8) actions découlant des orientations et des objectifs retenus afin de réaliser concrètement la vision que s'est donné le milieu agricole.

REMERCIEMENTS

La MRC de Charlevoix tient à remercier les membres de son comité de suivi du PDZA ainsi que toutes les personnes qui ont participé aux démarches de consultation et qui ont contribué à leur succès de par leur implication. Elle tient également à remercier tout le personnel qui s'est impliqué en support technique pour la réalisation de la documentation.

L'ensemble de cette démarche fut possible grâce au soutien financier du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	2
REMERCIEMENTS.....	2
CHAPITRE 1 : BILAN DU PLAN D’ACTION 2015-2019	7
1.0 Introduction	7
1.1 Orientation 1 : Consolider et diversifier les fermes de Charlevoix	8
1.2 Orientation 2 : Bonifier et accroître l’association du nom « Charlevoix » aux entreprises, produits et projets de la région	13
CHAPITRE 2 : PORTRAIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES	17
2.0 Mise en contexte.....	17
2.1 Présentation du territoire	17
2.1.1 Description du territoire	17
2.1.2 L’Aménagement du territoire	21
2.1.3 Potentiel des sols.....	28
2.1.4 Potentiel acéricole et forestier	31
2.1.5 Terres agricoles inexploitées	32
2.1.6 Valeur des terres en culture et des terres agricoles.....	33
2.1.7 L’entrepreneuriat agricole.....	35
2.1.8 La production biologique	37
2.2 Les appellations	37
2.2.1 L’Agneau de Charlevoix, IGP.....	37
2.2.2 Fromage de vache de race Canadienne, AS.....	38
2.3 Les revenus	39
2.4 L’agrotourisme	40
2.4.1 Portrait de l’agrotourisme	40
2.4.2 La Table Agro-Touristique de Charlevoix.....	44
2.5 Occupation du territoire et relève	44
2.6 Abattage, transformation et mise en marché	46
2.7 Faits saillants identifiés dans chaque municipalité et analyse FFOM	48
2.8 Les enjeux et les défis	53

CHAPITRE 3 : PLAN D’ACTION 2022-2026.....	56
3.0 Introduction.....	56
3.1 Mise en contexte – un nouveau plan d’action en continuité	56
3.2 Démarche d’élaboration.....	57
3.3 Rappel de la vision et des orientations du PDZA 2015-2019.....	60
3.4 Structure de mise en œuvre	61
3.5 Structure du plan d’action 2022-2026	62
3.6 Les actions	63

CARTES

Carte 1	Le territoire de la MRC de Charlevoix	19
Carte 2	Zone agricole et périmètre urbain du territoire de Baie-Saint-Paul	23
Carte 3	Zone agricole et périmètre urbain du territoire de L’Isle-aux-Coudres.....	24
Carte 4	Zone agricole et périmètre urbain du territoire de Les Éboulements.....	25
Carte 5	Zone agricole et périmètre urbain du territoire de Saint-Hilarion	26
Carte 6	Zone agricole et périmètre urbain du territoire de Saint-Urbain.....	27
Carte 7	Superficie en culture et potentiel des sols (A.R.D.A.).....	29
Carte 8	Secteurs à plus fort potentiel agricole	30
Carte 9	Potentiel acéricole de la MRC de Charlevoix.....	31

TABLEAUX

Tableau 1	Zone agricole totale	20
Tableau 2	Évolution des superficies exploitées	20
Tableau 3	Impacts de la modification de la zone agricole à l’intérieur du périmètre urbain du territoire depuis 2014	21
Tableau 4	Impacts de la modification de la zone agricole à l’extérieur du périmètre urbain du territoire depuis 2014	21
Tableau 5	Exclusions et inclusions de la zone agricole depuis 2014.....	22
Tableau 6	MRC de Charlevoix – Superficies des terres inexploitées et classification ARDA.....	32
Tableau 7	Prix moyen des terres agricoles à l’hectare dans la MRC de Charlevoix (valeur marchande)	33
Tableau 8	Évolution du nombre d’exploitations entre 2004 et 2022	35
Tableau 9	Nombre d’entreprises déclarant une production animale 2022	35
Tableau 10	Nombre d’entreprises en production végétale 2022	36
Tableau 11	Nombre d’entreprises certifiées biologiques (agrotransformateurs) 2022	37

Tableau 12	Strates de revenus des exploitations agricoles	39
Tableau 13	Activité agrotourisme à la ferme 2022.....	41
Tableau 14	Interprétation, animation, visite à la ferme 2022	42
Tableau 15	Repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires locaux 2022.....	42
Tableau 16	Repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux, Hébergement à la ferme 2022.....	43
Tableau 17	Occupation (locataire/propriétaire) des superficies occupées pour l'agriculture, 2022..	45
Tableau 18	Nombre d'entreprises identifiant une vente ou une relève par municipalité 2022.....	45
Tableau 19	Répartition des entreprises selon le type de mise en marché 2022	47

BILAN
du plan d'action

2015-2019



CHAPITRE 1 : BILAN DU PLAN D'ACTION 2015-2019

1.0 Introduction

Dans le cadre du plan d'action 2015-2019, une dizaine d'actions ont été priorisées et pour lesquelles des démarches ont été effectuées de manière concertée avec les partenaires du milieu. L'ensemble des actions réalisées sont présentées, ci-dessous, selon les grandes orientations auxquelles elles ont été associées pour répondre aux enjeux identifiés lors des consultations.

Par ailleurs, reconnaissant à l'échelle du territoire de la Capitale-Nationale, l'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie locale, régionale et dans l'occupation dynamique du territoire, le Forum des élus de la Capitale-Nationale (Forum) a mis sur pied une Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la Capitale-Nationale et la Ville de Lévis en collaboration avec plusieurs acteurs des milieux agricole, municipal et gouvernemental. Dans le but d'officialiser ce partenariat et de consacrer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ses nombreux projets, l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis a été conclue. Voici les montants investis par la MRC de Charlevoix :

2017 : 11 239 \$

2018 : 17 265 \$

2019 : 22 265 \$

Le budget global de cette entente était de 1 317 000 \$.

La gouvernance de l'Entente est confiée à un comité directeur de 13 membres, soit un représentant par organisme signataire. Le Forum nomme le président et le vice-président du comité directeur. Les représentants du milieu municipal qui y siègent doivent être membres du Forum, sauf exception. La CMO est gestionnaire de l'Entente. Elle assure le suivi du budget de fonctionnement et des engagements financiers prévus. Un comité consultatif formé d'un représentant ou plus de chacune des parties à l'Entente est appelé à faire des recommandations au comité directeur. Également, divers comités de projet sont formés, principalement par des professionnels, pour travailler plus en profondeur les divers projets de l'Entente.

Différents projets et activités ont été élaborés selon quatre grands chantiers : Grand Marché de Québec, la remise en production de terres agricoles inexploitées, le développement des marchés et la relève entrepreneuriale et main-d'œuvre.

1.1 ORIENTATION 1 : Consolider et diversifier les fermes de Charlevoix

Objectif spécifique 1.1 : Augmenter la superficie agricole productive, préserver les potentiels de développement et améliorer l'accès et la disponibilité aux sols agricoles

Action 1 : Atlas des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis

Réalisations :

Cet atlas a été produit par la Communauté métropolitaine de Québec et financé par les partenaires de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019 dont la MRC de Charlevoix est partenaire.

Budget : 25 000\$

Retombées :

Pour la MRC de Charlevoix, identification de 438 ha de terres inexploitées et cartographiées selon le potentiel des sols et la pédologie. Ces données servent entre autres à orienter les activités de démarchage en favorisant l'accès à la terre, à répertorier le potentiel des terres disponibles et de rendre l'information accessible. Deux maillages sur trois de L'ARTERRE ont été réalisés en lien avec ces données.

Action 2 : Implanter une banque de terres

Réalisations :

En 2016, la MRC de Charlevoix s'est inscrite officiellement à « Banque de terres » chapeauté par la MRC de Brome-Missisquoi. Par la suite, « Banque de terres » s'est fusionnée avec *Banque de fermes* (créée par le Centre d'innovation sociale en agriculture, CISA) pour créer L'ARTERRE dont la coordination provinciale a été confiée au Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

Depuis le 19 octobre 2020, toutes les MRC de la Capitale-Nationale, via L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, se sont associées pour devenir membres de L'ARTERRE. Cette action a permis l'embauche d'une ressource qui couvre maintenant tout le territoire de la Capitale-Nationale. Les services offerts sont les suivants :

Les services de maillage s'adressent aux clientèles suivantes :

- ♣ Les aspirants-agriculteurs qui veulent s'établir en agriculture, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non
- ♣ Les producteurs agricoles n'ayant pas de relève, qui souhaitent se retirer et qui veulent assurer la continuité de leur entreprise par l'exploitation de leurs actifs par une relève
- ♣ Les propriétaires fonciers qui souhaitent valoriser leurs terres et leurs actifs

Les scénarios d'établissement possibles sont très diversifiés :

- ♣ Le démarrage de nouvelles entreprises par l'acquisition ou par la location d'actifs
- ♣ Des partenariats d'affaires pour l'exploitation ou pour l'acquisition
- ♣ L'identification d'une relève potentielle ou d'un cédant pour le transfert d'une entreprise agricole

Budget :

- ♣ Implantation : 4 000\$ (Achat du logiciel et abonnement annuel)
- ♣ Frais annuels : 1 500\$ / an

Retombées :

Nombre de propriétaires-cédants inscrits :	7
Nombre d'aspirants-agriculteurs inscrits :	7
Nombre de jumelages :	3

Action 3 : Identifier des opportunités de développement en agriculture nordique, en agroforesterie et dans les PFNL

Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François :

En 1995, le ministère des Ressources naturelles du Québec met en place un réseau de 15 projets témoins de forêts habitées, répartis à travers tout le Québec. Il souhaite ainsi créer de l'activité économique additionnelle en région afin de générer des retombées immédiates pour les communautés qui vivent de la mise en valeur de toutes les ressources du milieu forestier. Tous les potentiels de la forêt doivent être pris en compte, notamment l'aménagement forestier, les activités récréatives et la mise en valeur de la faune et du patrimoine culturel.

Réalisations :

Projet 1 :

En 2019, la MRC investit dans un projet d'amélioration de la cabane à sucre du Domaine à Liguori, phase 1.

Projet 2 :

En 2019-2020, la MRC investit dans un projet d'amélioration de la cabane à sucre du Domaine à Liguori, phase 2.

Projet 3 :

En 2019-2020, la MRC investit dans un projet d'inventaire des produits forestiers gourmands du territoire de la forêt habitée du Massif.

Budget :

Projet 1 : 4 465\$

Projet 2 : 7 600\$

Projet 3 : 8 000\$

Retombées :

- ♣ Concertation des gens du milieu pour déterminer ensemble les interventions et les activités qui seront autorisées sur le territoire
- ♣ Les activités développées contribuent au développement économique de la région
- ♣ Les interventions effectuées et les activités pratiquées sont durables afin que les générations futures puissent à leur tour utiliser les multiples ressources de la forêt
- ♣ Les activités réalisées permettent le maintien et / ou la création d'emplois sur le territoire

Objectif spécifique 1.2 : Accroître le nombre d'entreprises agricoles sur le territoire**Action 4 : Réaliser des activités et des actions dans le but de promouvoir l'agriculture dans la région, valoriser la profession et intéresser la relève et les nouveaux promoteurs****Réalisation :**

Les deux MRC de la région de Charlevoix se sont associées pour la présentation d'une journée conférences qui devait avoir lieu le 26 mars 2020. En raison de la COVID-19, l'événement a dû être annulé quelques semaines avant sa tenue. Il devait avoir lieu à Baie-Saint-Paul (Maison Mère) où 240 producteurs et intervenants avaient été conviés.

Le déroulement de la journée était le suivant :

Déroulement de la journée	
8 h 30	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9 h 00	MOT DE BIENVENUE PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE
9 h 10	« Les PDZA et leurs réalisations dans les MRC de la région de Charlevoix » (30 minutes) Marylène Thibault, MRC de Charlevoix et Antoine Lemieux-Leguerrier, MRC de Charlevoix-Est
9 h 40	« Devenir chef d'entreprise agricole » (1 heure, incluant période d'échanges) Mme Marie-Claude Bourgault, AGRIGO Conseils
10 h 40	Pause – Café
10 h 55	« L'offre de services du MAPAQ dans Charlevoix » (20 minutes) Mme Hélène Poulin-Côté, agronome, MAPAQ
11 h 15	« L'ABC du recrutement à l'international » (1 heure, incluant période d'échanges) M. Chrystian Couture, F E R M E
12 h 15	Diner
13 h 25	Petite capsule info : formations à venir
13 h 30	« L'agriculture à l'aube de 2030, quels changements pour le gestionnaire agricole ? (1 heure, incluant période d'échanges) M. Rémy Lambert, Université Laval
14 h 30	Pause
14 h 45	Suivi d'un panel de producteurs & échanges avec les participants Panelistes : Damien Girard (Les Viandes biologiques de Charlevoix), Annie Bérubé (Le Vritable agneau de Charlevoix), Clovis Gauthier (Ferme René Gauthier) & Jean-Thomas Fortin (La Bordée des Corneilles)
15 h 45	MOT DE LA FIN et REMERCIEMENTS FIN DE LA JOURNÉE
16h -18h	Apéro - Visite ; une invitation de la Table Agro-touristique et Maison Mère

Budget prévu : 10 575 \$

Retombées :

Aucune en raison de l'annulation de l'événement

Action 5 Réaliser une enquête auprès des producteurs afin d'identifier et de dresser un portrait des cédants

Réalisation :

Le 10 octobre 2017, un déjeuner-conférence intitulé : « Tous ensemble pour garder nos producteurs et productrices en région » avait pour but d'identifier et de dresser un portrait des producteurs agricoles de plus de 50 ans intéressés par un éventuel transfert d'entreprise mais n'ayant pas de relève ciblée. L'exercice avait aussi comme objectif de créer une liste d'intervenants pouvant être impliqués dans un tel processus. Madame Cynthia Doyon, conseillère en transfert d'entreprise, du CRÉA de Chaudière-Appalaches, était la présentatrice de la conférence.

Budget : 100 \$

Retombées :

L'événement a permis d'accueillir une dizaine d'entreprises et d'identifier une vingtaine d'ambassadeurs liés au projet.

Objectif spécifique 1.4 : Accroître l'accessibilité aux services professionnels
--

Action 6 Améliorer la collaboration et la présence du MAPAQ dans la région

Action 7 Consolider le soutien professionnel et technique au monde agricole

Réalisations :

En juillet 2014, le MAPAQ a fait l'annonce du transfert du poste de l'agronome du Centre de services de St-Hilarion vers leur bureau de Québec. Cette situation a amené les acteurs du milieu (MRC, CLD et UPA) à se regrouper dans une soirée de réflexion et de mobilisation le 29 janvier 2015. Cette soirée avait pour but de :

Faire pression pour garder nos ressources et services dans la MRC et de :

- ♣ Poursuivre les démarches avec le «politique» (MRC, députée)
- ♣ Poursuivre les discussions avec le MAPAQ
- ♣ Démontrer nos besoins au MAPAQ

Définir les orientations à prendre pour les deux Syndicats de base afin de poursuivre les discussions auprès des élus locaux et régionaux.

Un inventaire des services offerts dans certains centres de services du MAPAQ a été réalisé par la MRC au cours des mois de janvier et février 2015. La Gaspésie, Chaudière-Appalaches, le Bas-St-Laurent, le Centre du Québec, l'Estrie, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-St-Jean ont été contactés. Le but de cette démarche était de voir comment fonctionner pour assurer une présence du MAPAQ et pour répondre aux besoins de la région.

La décision du MAPAQ a laissé un grand vide. Le service était toujours offert mais seulement sur demande.

En janvier 2020, un contexte favorable a permis la venue d'une nouvelle ressource expérimentée et sur place et donc d'affecter cette ressource au Centre de services local. Les services du MAPAQ sont désormais offerts à partir de ce bureau situé à Baie-Saint-Paul. L'accompagnement et l'interaction entre les différents intervenants qu'un tel service occasionne a amené une nouvelle dynamique et une synergie pour le développement du secteur agroalimentaire de la région. La communication constante entre les différents partenaires et les entreprises ainsi que la transmission d'informations de toutes sortes (programmes, webinaires, réseautage, etc.) font en sorte que le cheminement des projets en sont bonifiés techniquement et financièrement.

Budget : N/A

Retombées :

L'embauche d'une ressource à temps plein pour un suivi et un accompagnement des entreprises sur place.

1.2 ORIENTATION 2: Bonifier et accroître l'association du nom « Charlevoix » aux entreprises, produits et projets de la région

Objectif spécifique 2.2 : Accroître le positionnement de leader de l'offre agrotouristique de Charlevoix dans le Québec

Action 8 Accroître le partenariat entre le milieu agricole et touristique

Réalisations :

Pay'Art est un circuit artistique en milieu agricole, c'est-à-dire qu'un artiste est jumelé avec une entreprise agricole dans le but d'y produire une œuvre éphémère. Ce circuit favorise donc la rencontre entre les citoyens, les touristes et les



producteurs(trices) agricoles et il met en valeur deux forces de la région, soit la culture et l'agriculture. Les visites sur les différents sites se déroulent du début juillet jusqu'en octobre.

Cette initiative de la MRC de Charlevoix a été démarrée en 2016 et elle est rapidement devenue un événement annuel.

Budget :

Le budget annuel moyen pour les 4 premières éditions est de 15 500\$.

Retombées :

L'activité a permis de mettre en valeur 23 artistes ainsi que 23 entreprises. Les témoignages des entreprises participantes sont positifs à l'effet que les touristes et la population locale se rendent sur les lieux pour voir les œuvres. Cependant, il nous est difficile de tenir des statistiques précises en ce sens.

Action 9 Soutenir et consolider les organisations de la région qui contribuent à la mise en valeur des productions et à la mise en marché des produits issus des entreprises agricoles de la MRC

Réalisation :

La MRC s'est impliquée avec du soutien financier auprès de La Table Agro-Touristique de Charlevoix. Cette aide financière s'est répercutée au niveau des ressources humaines, des activités promotionnelles et des actions de la planification stratégique.

Budget : 20 000 \$ échelonné sur 2 ans (2017-2018)

Retombées :

Maintien d'une ressource permanente pour le fonctionnement de l'organisme et des activités promotionnelles tels la Route des Saveurs.

Action 10 Identifier et développer des cultures ou des élevages distincts à la région qui s'inscriraient dans une thématique particulière

Réalisation :

Une journée de formation pour connaître le potentiel de la culture du soyer du Québec :

À l'affut des opportunités dans le domaine agricole, la MRC de Charlevoix, la Fédération de l'UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord et les syndicats locaux de l'UPA ont offert une journée de formation sur la culture de l'asclépiade. Offerte en collaboration avec le Collectif en formation agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord et le Service aux entreprises de la Commission scolaire de Charlevoix, cette formation a été donnée par le président de la Coopérative agricole Monark, M. Daniel Allard.

Cette formation a permis aux participants d'obtenir des connaissances au sujet du soyer pour juger du potentiel et de la faisabilité d'implanter ce type de culture sur une partie de leur terre à court terme. Cette journée a aussi été une opportunité de réseautage.

La formation théorique, d'une durée de 6,5 heures, a eu lieu le 15 mars 2017 aux Éboulements. En complément de cette formation, une visite terrain chez une entreprise en démarrage s'est déroulée à Baie-Saint-Paul le 20 septembre 2017. La formatrice était madame Stéphanie Veilleux, agronome, du Club Lavi-Eau-Champ.

Budget : 200 \$

Retombées : 7 participants

PORTRAIT

***du territoire et des
activités agricoles***



CHAPITRE 2 : PORTRAIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

2.0 MISE EN CONTEXTE

Le plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC de Charlevoix en favorisant le développement durable des activités agricoles. Sa réalisation permet de dresser un état de la situation de l'agriculture dans la MRC et de déterminer collectivement des actions pour le développement des activités agricoles sur notre territoire.

Débutée concrètement en janvier 2013, la démarche a permis de réaliser un portrait de l'agriculture en s'intéressant à l'utilisation et au potentiel de la zone agricole, aux entreprises et à la relève, à la transformation et la mise en marché des productions ainsi qu'à l'agrotourisme et aux paysages agricoles.

L'actualisation du plan d'action qui s'échelonne pour la période 2022-2026 a nécessité la mise à jour du « Portrait et diagnostic » de la MRC de Charlevoix. Ce document représente la mise à jour des constats et des réflexions ainsi que des différentes statistiques et cartes liées au territoire.

Réalisé par : Nancy Chabot, agronome, conseillère en développement économique, Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix

Supervisé par : Anne Scallon, directrice Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix

Production des cartes : Michel Mercure, responsable de la géomatique, MRC de Charlevoix

2.1 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

2.1.1 Description du territoire

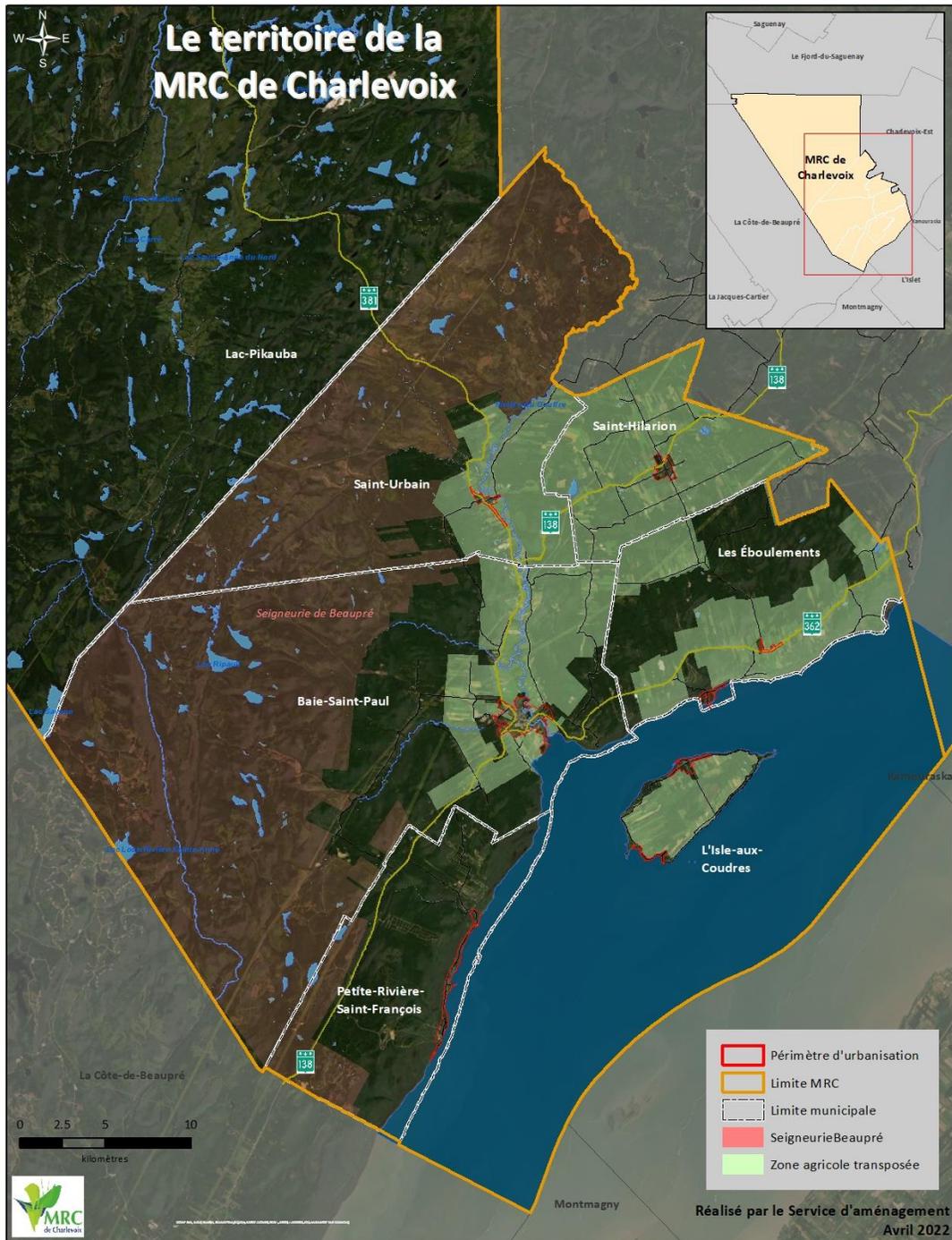
Charlevoix est une région agricole bien définie et délimitée naturellement : la forêt et les montagnes à l'ouest et au nord, le fleuve au sud et la rivière Saguenay à l'est.

La MRC de Charlevoix comprend six municipalités. Cinq d'entre elles possèdent une zone agricole délimitée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles régie par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Il s'agit des municipalités de Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, L'Isle-aux-Coudres, Saint-Hilarion et Saint-Urbain. La MRC de Charlevoix a la particularité d'avoir une île sur son territoire, soit L'Isle-aux-Coudres.

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François n'a pas de zone agricole définie au sens de la Loi mais des zones bien délimitées peuvent tout de même accueillir certaines activités agricoles. Actuellement, à flanc de montagne, on y retrouve quelques érablières dont la plupart sont exploitées à des fins de loisirs. On en retrouve une seule à vocation commerciale. Il s'agit d'érablières de petite taille, c'est-à-dire moins de 500 entailles.

Le territoire de la MRC de Charlevoix se divise en trois principales provinces pédologiques: les Basses-Terres du Saint-Laurent (en bordure du fleuve et vallée de la Rivière-du-Gouffre), les Laurentides et les Appalaches (uniquement à L'Isle-aux-Coudres) qui possèdent chacune des types de sols différents influençant le potentiel agricole. On retrouve une concentration de sols à très bon potentiel pour les grandes cultures dans la vallée de la Rivière-du-Gouffre et sur L'Isle-aux-Coudres. Ces sols sont de classes 2 et 3 selon l'ARDA (Aménagement rural et développement de l'agriculture, Inventaire des terres du Canada). Selon l'étude pédologique, 12 % de notre zone agricole se compose de sols avec une valeur agricole «très bonne» ou «bonne».

Carte 1. Le territoire de la MRC de Charlevoix



La zone agricole de la MRC de Charlevoix représente une superficie de 34 094 hectares (ha). Les dernières données statistiques du MAPAQ indiquent que la superficie totale exploitée représente une proportion de 18.3 %, ce qui correspond à 6 245 ha. La partie non exploitée est en grande partie de la forêt ou encore des endroits ou des sols qui sont non propices pour l'agriculture.

La superficie totale de la zone agricole par municipalité est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Zone agricole totale

MUNICIPALITÉS	2022 (ha)
Baie-Saint-Paul	8 071
Saint-Urbain	5 634
Saint-Hilarion	9 968
Les Éboulements	8 044
L'Isle-aux-Coudres	2 377
MRC de Charlevoix	34 094

SOURCE : MRC de Charlevoix

La superficie réellement exploitées, en zone agricole, est présentée dans le tableau ci-dessous et nous donne le détail par municipalité.

Tableau 2. Évolution des superficies cultivées

MUNICIPALITÉS	2010 (ha)	2014 (ha)	2022 (ha)	Variation 2010-2022 (ha)
Baie-Saint-Paul	1 890	1 678	1 809	-81
Saint-Urbain	676	577	626	-50
Saint-Hilarion	1 885	1 808	1 854	-31
Les Éboulements	1 587	1 622	1 417	-170
L'Isle-aux-Coudres	456	520	539	83
MRC de Charlevoix	6 494	6 205	6 245	-249

SOURCE : MRC de Charlevoix

On constate une baisse des superficies cultivées dans le temps avec une certaine reprise au cours des dernières années. Mais pour la plupart des municipalités, le nombre d'hectares en culture n'a pas été récupéré en totalité par rapport aux données de 2010. Exception faite pour la municipalité de L'Isle-aux-Coudres où l'on observe une légère augmentation au fil du temps. Il est intéressant de mentionner que les sols de L'Isle-aux-Coudres sont caractérisés, pour la majeure partie, comme ayant un bon ou un très bon potentiel agricole (ARDA 2 et 3). Ces bons sols y sont cependant cultivés dans une faible proportion, soit approximativement 26 % de la superficie agricole totale.

2.1.2 L'Aménagement du territoire

Il est intéressant d'analyser l'évolution de la zone agricole et des périmètres urbains dans le temps. Les tableaux et les cartes présentés, ci-dessous, démontrent ces variations depuis 2014.

Les écarts présentés dans les tableaux 3 et 4 sont dus principalement à la rénovation cadastrale et à des modifications des limites de certaines municipalités. Ces données proviennent du Service de cartographie et géomatique de la MRC.

Qu'est-ce que la rénovation cadastrale? Dans le but d'améliorer ses services, la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), en collaboration avec les MRC, a entrepris un projet visant la transposition des limites de la zone agricole au Cadastre du Québec. De manière plus technique, cet exercice consiste essentiellement à établir la correspondance entre la base de la zone agricole, soit la compilation cadastrale au 1: 20 000, et le cadastre rénové. En intégrant les modifications des limites de certaines municipalités et la correction d'anomalies inhérentes aux plans cadastraux existant, on constate certains impacts de la modification de la zone agricole à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain. Le tableau 4, plus particulièrement, devient la base pour un suivi de l'évolution de la zone agricole au fil du temps.

Tableau 3. Impacts de la modification de la zone agricole à l'intérieur du périmètre urbain du territoire depuis 2014

Municipalités	2014 (ha)	2022 (ha)
Baie-Saint-Paul	36.8	1.4
L'Isle-aux-Coudres	4.1	0.5
Les Éboulements	9.4	1.4
Saint-Hilarion	6.0	1.8
Saint-Urbain	8.7	1.2
Total	65.0	6.3

SOURCE : MRC de Charlevoix

Tableau 4. Impacts de la modification de la zone agricole à l'extérieur du périmètre urbain du territoire depuis 2014

Municipalités	2014 (ha)	2022 (ha)
Baie-Saint-Paul	8 030	8 071
L'Isle-aux-Coudres	8 059	8 044
Les Éboulements	2 377	2 377
Saint-Hilarion	9 949	9 968
Saint-Urbain	5 642	5 634
Total	34 057	34 094

SOURCE : MRC de Charlevoix

Il est important de mentionner que la zone agricole transposée au Cadastre du Québec ne contient pas les inclusions et les exclusions qui auraient pu être autorisées à ce jour par décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Le tableau suivant présente cette information :

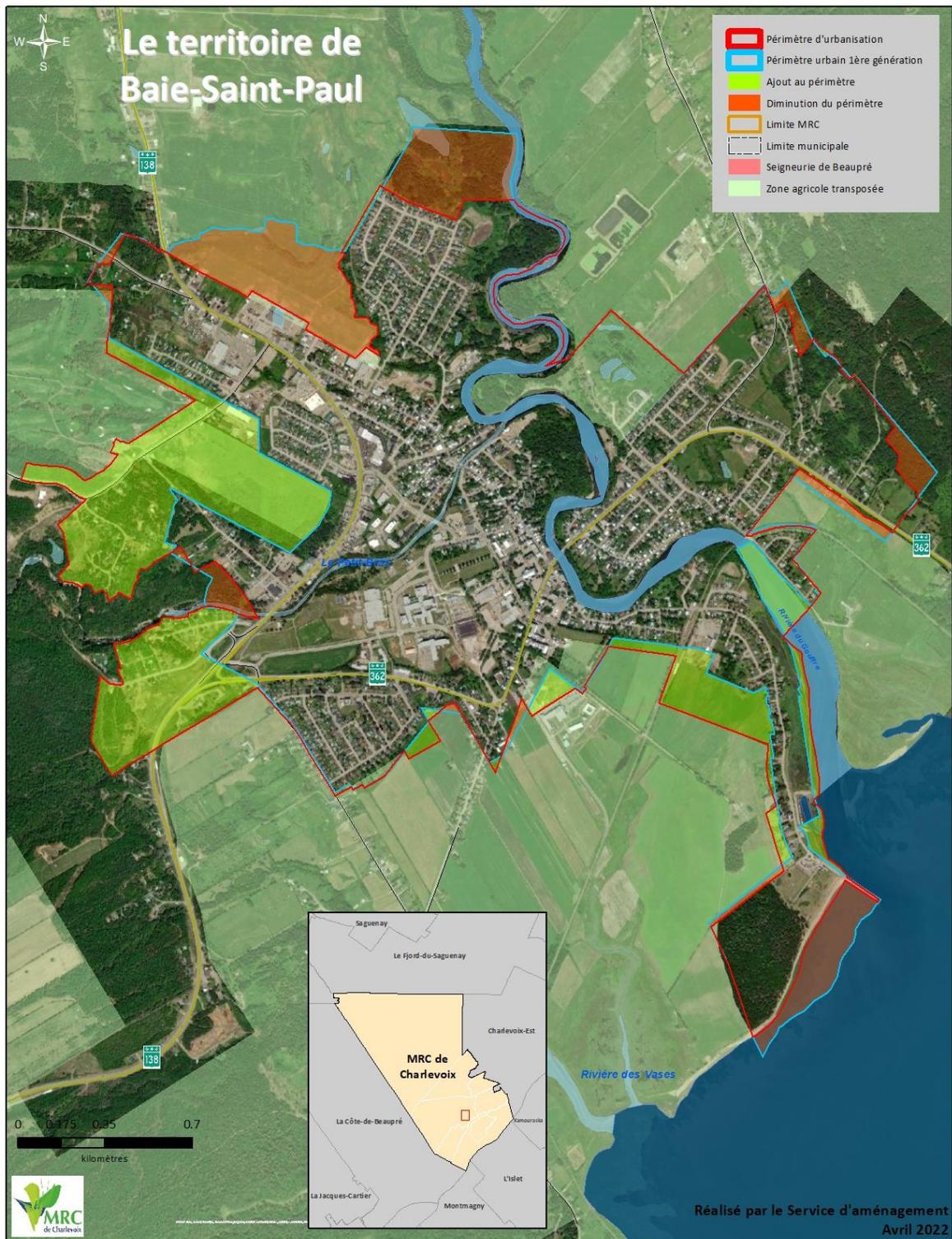
Tableau 5. Exclusions et inclusions de la zone agricole depuis 2014

Municipalités	Exclusions (ha)	Inclusions (ha)
Baie-Saint-Paul	54.1	0.0
L'Isle-aux-Coudres	17.7	3.8
Les Éboulements	4.8	1.4
Saint-Hilarion	4.2	0.0
Saint-Urbain	6.5	0.3
Total	87.4	5.5

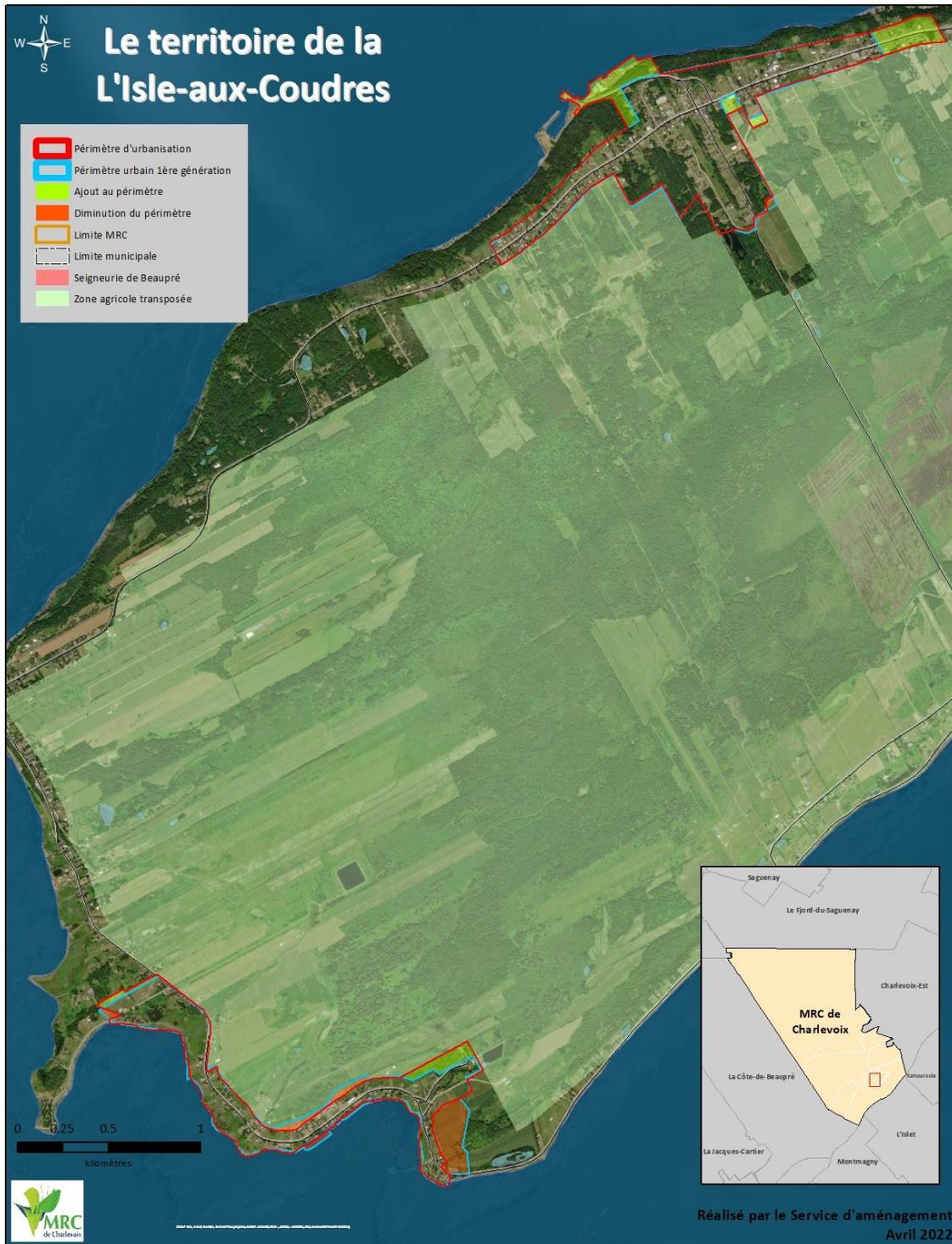
SOURCE : MRC de Charlevoix

On peut constater qu'il y a eu des exclusions dans chacune des municipalités pour un total de 87.4 ha et quelques inclusions pour un total de 5.5 ha. La zone agricole de la MRC a connu une perte nette de 81.9 ha au cours des 8 dernières années.

Carte 2. Zone agricole et périmètre urbain du territoire de Baie-Saint-Paul



Carte 3. Zone agricole et périmètre urbain du territoire de L'Isle-aux-Coudres



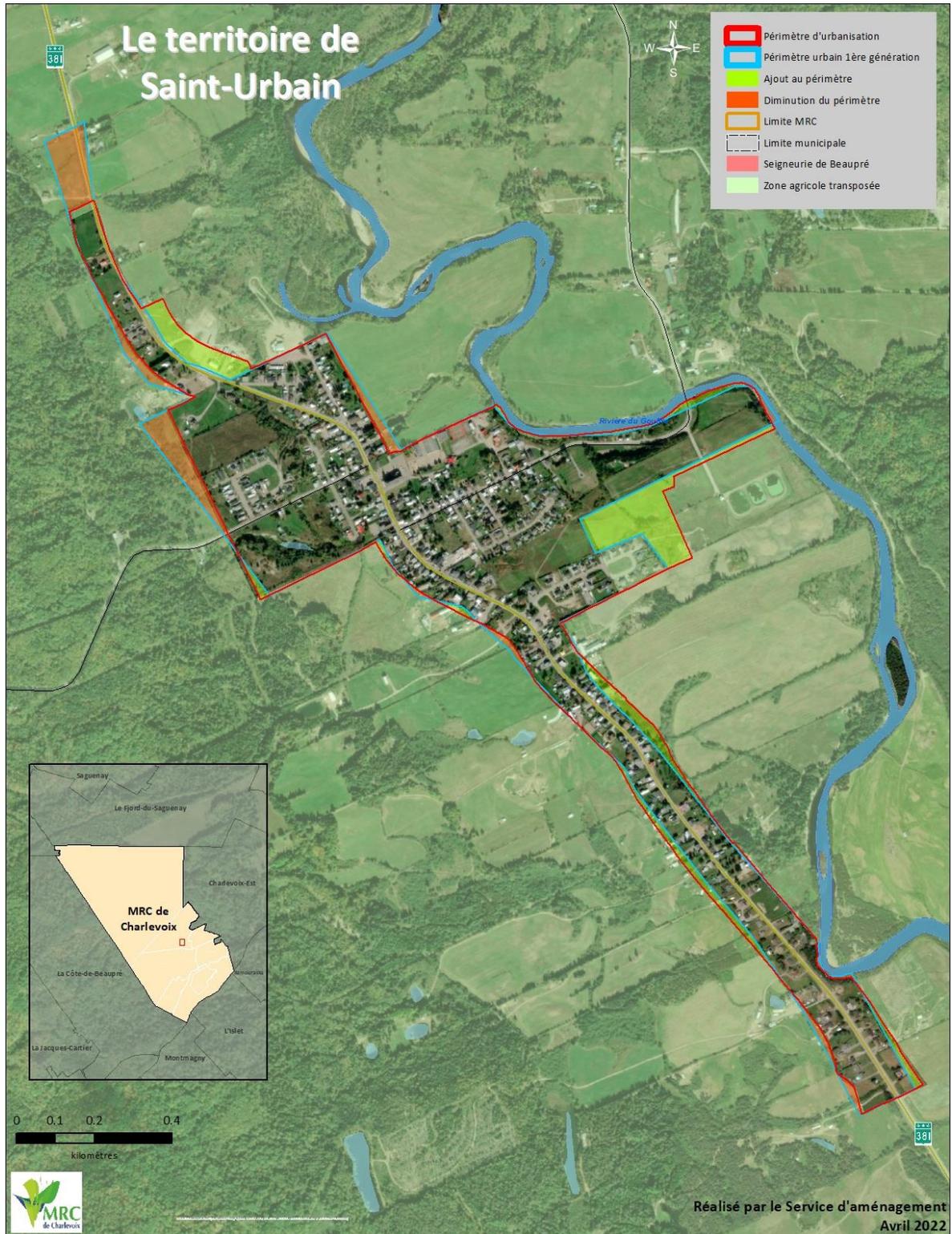
Carte 4. Zone agricole et périmètre urbain du territoire des Éboulements



Carte 5. Zone agricole et périmètre urbain du territoire de Saint-Hilarion



Carte 6. Zone agricole et périmètre urbain du territoire de Saint-Urbain

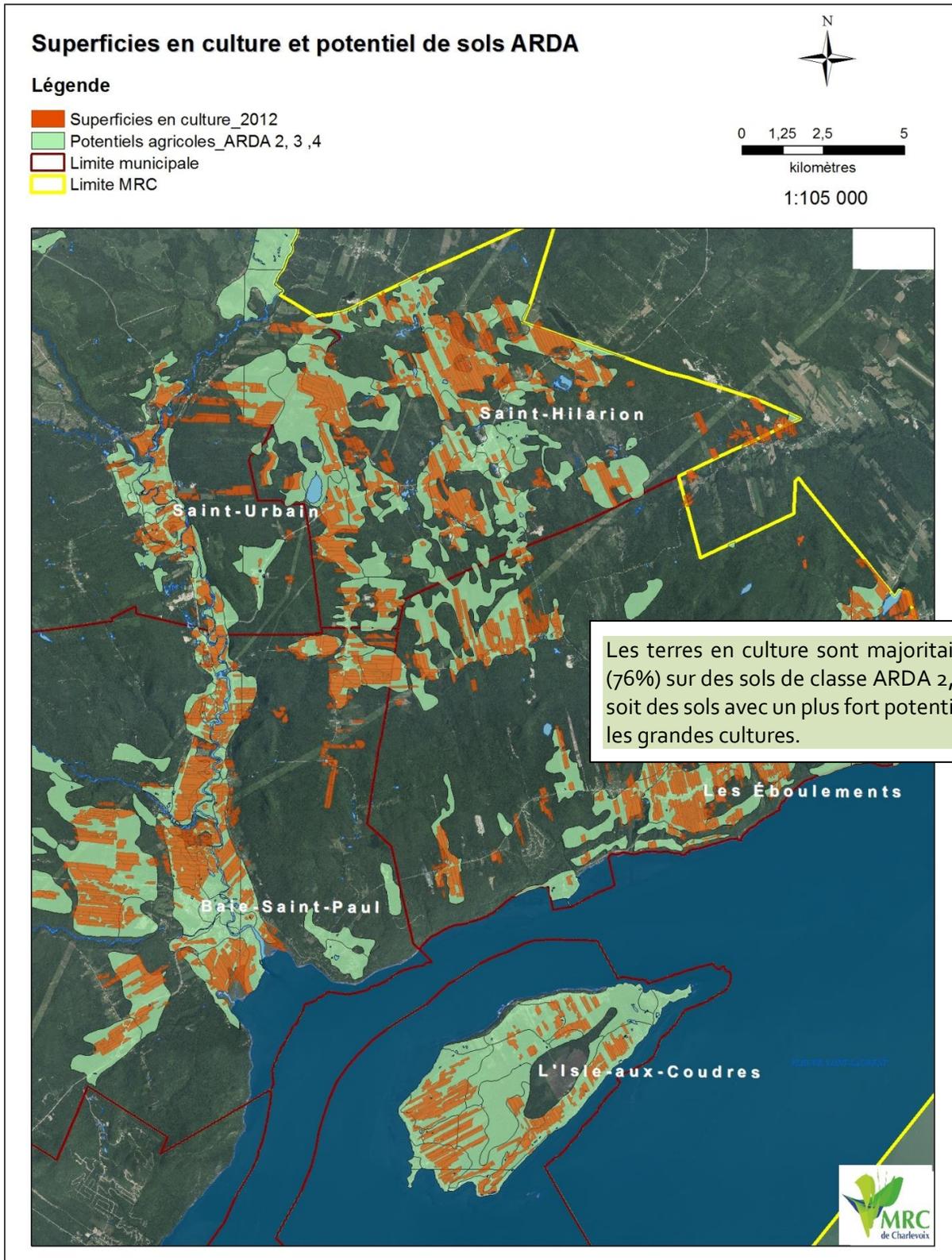


2.1.3 Potentiel des sols

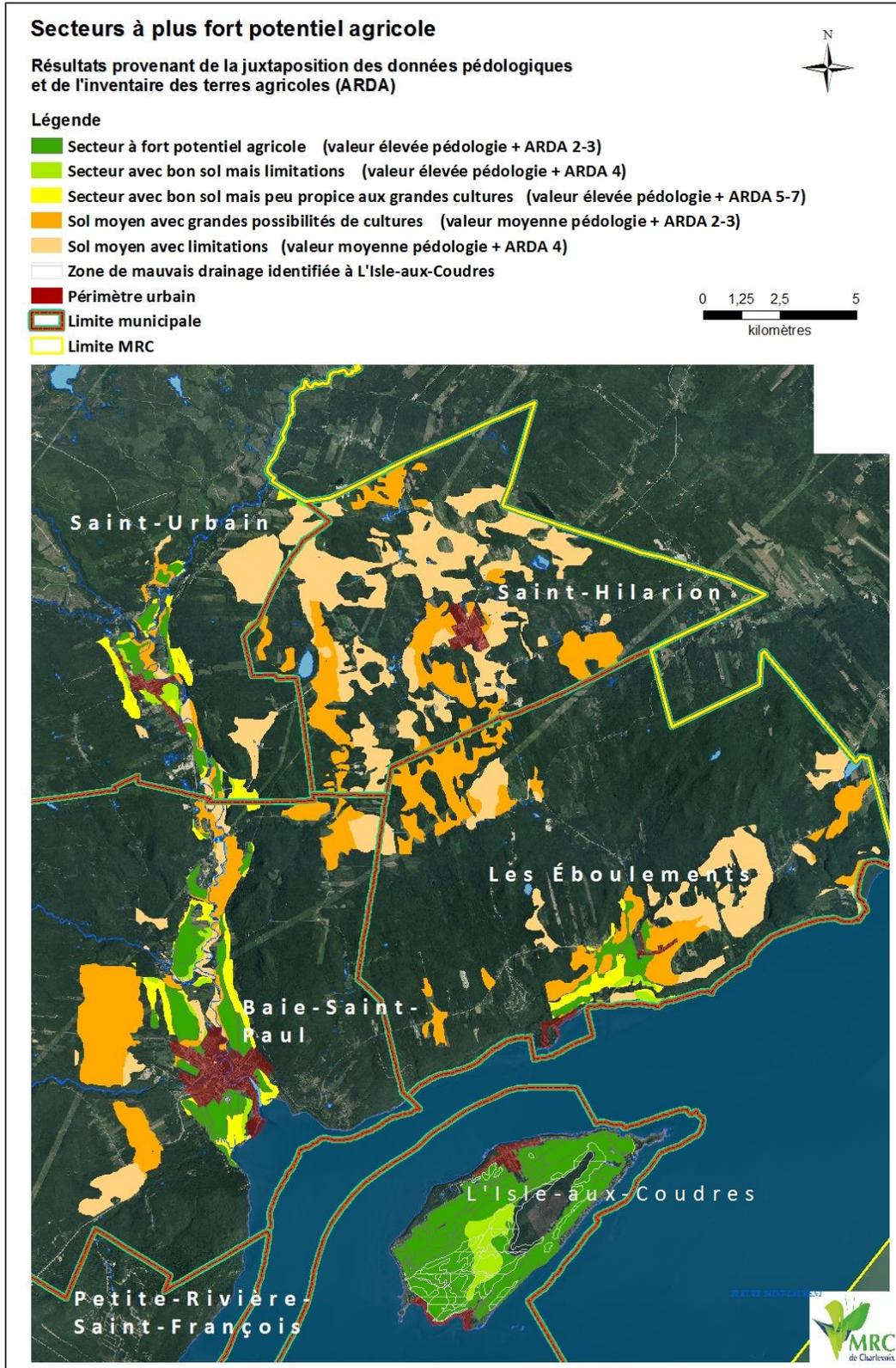
Afin de mieux comprendre les cartes et les tableaux présentés ci-dessous, voici la description des différentes classes de sols selon l'ARDA.

Classe 1 :	Sols ne comportant aucune limitation importante à la production agricole.
Classe 2 :	Sols présentant des limitations modérées qui restreignent la diversité des cultures ou exigeant l'application de pratiques de conservation ordinaires.
Classe 3 :	Sols présentant des limitations assez sérieuses qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.
Classe 4 :	Sols présentant de graves limitations qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.
Classe 5 :	Sols présentant des limitations très sérieuses qui les restreignent à la culture de plantes fourragères vivaces, mais pouvant être améliorés.
Classe 6 :	Sols uniquement aptes à la culture de plantes fourragères vivaces, mais ne présentant aucune possibilité d'y réaliser des travaux d'amélioration.
Classe 7 :	Sols n'offrant aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage permanent.
Classe 0 :	Sols organiques (non classés selon leur potentiel).

Carte 7. Superficies en culture et potentiel des sols (A.R.D.A.)

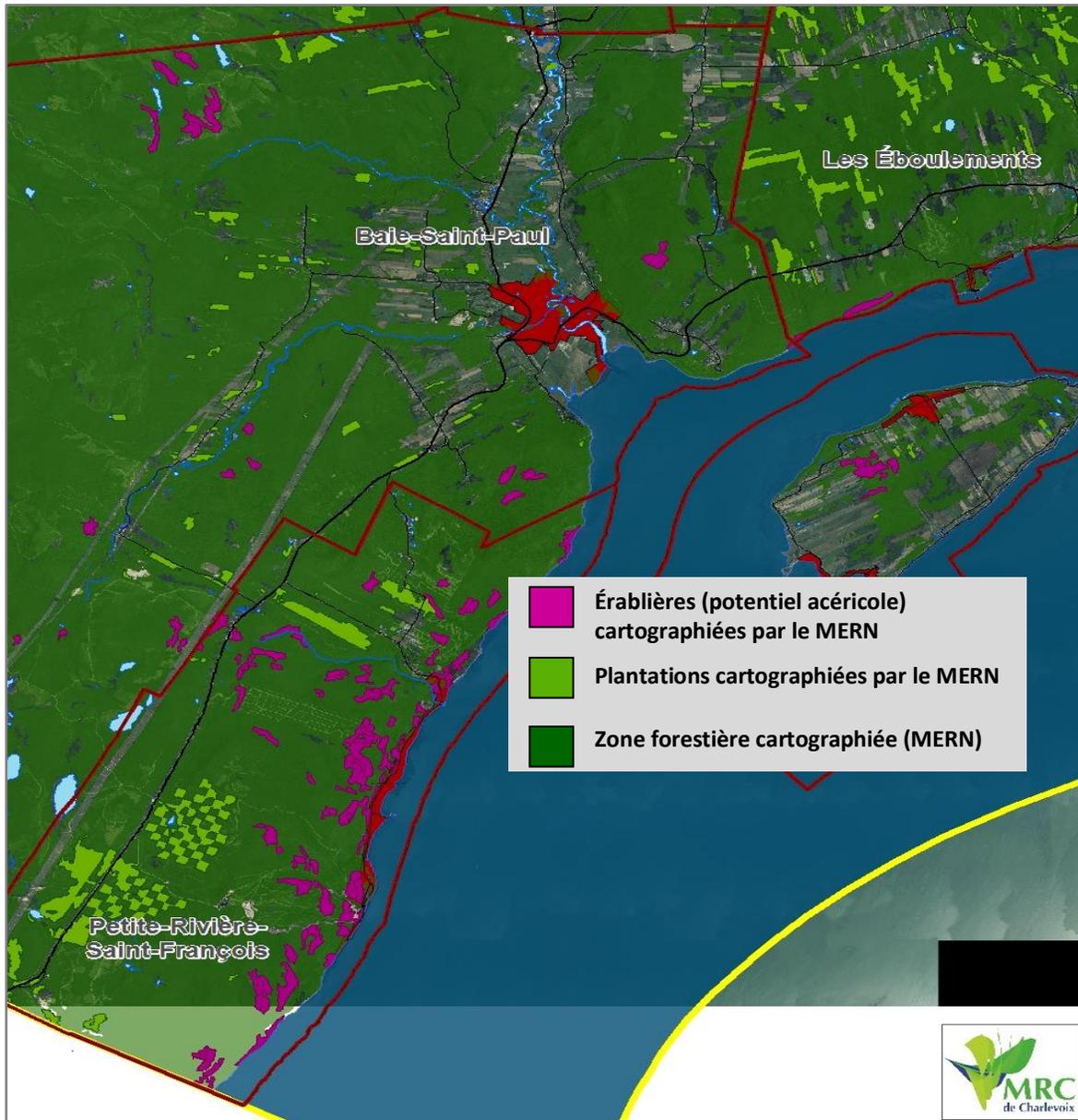


Carte 8. Secteurs à plus fort potentiel agricole



2.1.4 Potentiel acéricole et forestier

Carte 9. Potentiel acéricole de la MRC de Charlevoix



On peut constater que le potentiel acéricole est faible dans la MRC. C'est dans les municipalités de Petite-Rivière-St-François et de Baie-Saint-Paul que l'on retrouve ≤ 3 érablières exploitées de manière commerciale et toutes les autres le sont pour le loisir. Elles ont toutes moins de 1 000 entailles. Ces propriétés demeurent le plus souvent dans la famille de génération en génération. Il est tout de même important de rester à l'affût pour assurer la continuité ou encore le démarrage de projets dans la poursuite de l'exploitation de ces érablières. En promouvoir les bénéfiques et trouver des pistes de

développement futures qui pourront être abordés comme par exemple faire connaître les services de L'ARTERRE afin de favoriser des maillages.

La forêt est aussi omniprésente sur l'ensemble du territoire. Outre l'exploitation forestière à proprement dit, il y a aussi un potentiel concernant les PFNL (produits forestiers non-ligneux) tels les champignons sauvages, bleuets sauvages, thé du Labrador, hydraste, sirop d'érable, etc. Il existe quelques entreprises qui opèrent une cueillette pour la vente commerciale aux restaurants de la région. Il y a aussi la cueillette effectuée par les mycologues amateurs et les chefs cuisiniers. Dans l'ensemble, il s'agit de petits volumes. Il est important de demeurer vigilant concernant la vulnérabilité des eaux et la présence de secteurs écologiques sensibles qui peuvent être affectés par les activités agricoles et forestières.

2.1.5 Terres agricoles inexploitées

Selon l'Atlas des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, élaboré en avril 2018, les terres inexploitées sont des parcelles en zone agricole qui ne sont plus utilisées à des fins agricoles ou forestières. Les conséquences de cet abandon des activités se traduisent par une croissance de végétaux. Les friches réfèrent donc à des terres agricoles ou forestières abandonnées. Pour les fins du présent Atlas, quatre types de friches ont été identifiés, soit : herbacé, arbustif, arborescent et arborescent mature. La friche de type herbacé se caractérise par des plantes herbacées de moins de 1 mètre de hauteur (figure 1). Pour sa part, la friche arbustive compte quelques petits arbustes de 1 à 3 mètres (figure 2). Quant à la friche de type arborescent, elle comprend des arbustes de taille petite à moyenne (de 3 à 5 mètres de hauteur) (figure 3). Finalement, la friche arborescente mature est composée majoritairement d'arbres de 5 mètres et plus de hauteur (figure 4).

Voici les dernières données statistiques concernant les terres inexploitées dans la MRC de Charlevoix ainsi que leur potentiel agricole.

Tableau 6. MRC de Charlevoix – Superficies des terres inexploitées et classification ARDA

Municipalités	Superficies (ha)	Classes 1 et 2 (ha)	Classes 3,4 et 5 (ha)	Classes 7 et 0 (ha)
Baie-Saint-Paul	139,0	14,3	99,4	25,2
Les Éboulements	64,3	0,0	58,7	5,5
Saint-Hilarion	63,8	0,0	52,3	11,3
Saint- Urbain	84,4	8,1	14,7	62,2
L'Isle-aux-Coudres	87,1	13,7	72,8	0,6
MRC de Charlevoix	438,8	36,1	297,9	104,8

Source : Atlas des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, 2018

Le territoire de la MRC compte 438.8 ha de terres en friche, ce qui représente 7 % de la zone agricole cultivée actuellement. Il est important de mentionner que les classes de sol les plus propices à l'agriculture (classes 1 et 2) représentent une proportion de 8% des terres inexploitées, soit 36.1 ha. Cependant, la majeure partie des terres inexploitées, soit 402.7 ha (92%) se retrouvent dans des zones où les types de sols sont un obstacle pour le développement de l'agriculture.

Actuellement, avec la mise en place de L'ARTERRE, quelques propriétaires se sont inscrits dans le but d'offrir, en location, leurs terres en friche pour le développement de projets agricoles. Quelques propriétés ont trouvé preneur jusqu'à maintenant pour la remise en culture d'environ 10 ha.

La remise en culture peut nécessiter des investissements majeurs. Selon nos dernières données, datant de 2015, le coût à l'hectare de tels travaux variait entre 3 000\$ et 5 000\$ l'hectare selon l'ampleur de la friche. Comme la plupart des superficies offertes le sont sous forme de location, il devient difficile de trouver des entrepreneurs intéressés puisque l'aspect rentabilité devient un défi de taille à relever.

2.1.6 Valeur des terres en culture et des terres agricoles

Avant de dévoiler les différentes statistiques, voici quelques définitions pour mieux comprendre les différentes données :

Les terres en culture sont les superficies cultivables, transigées sans bâtiment. De plus, elles excluent les pâturages, les vergers, les érablières et les boisés.

Les terres agricoles regroupent, en plus des terres en culture, toutes les autres superficies agricoles, dont les pâturages, les vergers, les érablières et les boisés. Pour les transactions de terres comportant des bâtiments, seule la valeur attribuable aux superficies est retenue, celle des bâtiments étant retranchée de la valeur totale de la transaction.

Tableau 7. Prix moyen des terres agricoles à l'hectare dans la MRC de Charlevoix (valeur marchande)

Municipalités	1999/2001/2002 \$/ha	2006 \$/ha	2011 \$/ha	2021 \$/ha	Évolution 1999-2021 Écart (%)
Baie-Saint-Paul	772	1 769	2 092	4 400	+ 470 %
Les Éboulements	692	1 172	1 913	2 650	+ 283 %
L'Isle-aux-Coudres	1 253	1 267	1 985	3 650	+ 191 %
Saint-Hilarion	527	867	862	3 990	+657 %
Saint-Urbain	576	710	1 310	2 300	+ 299 %
MRC de Charlevoix	702	1 117	1 591	3 398	+ 384 %

Source : La Financière agricole du Québec, Bulletin Transac-TERRES 2020

À titre de comparaison le Bulletin Transac-TERRES 2020, publié le 26 janvier 2021 par la Financière agricole du Québec (FADQ), présente sa compilation de transactions de terres en culture et de terres agricoles pour l'année 2019. La valeur moyenne provinciale pour les terres en culture est de 24 237 \$/ha comparativement à 22 694 \$/ha en 2018. Pour les terres agricoles, la valeur est de 17 707 \$/ha comparativement à 16 685 \$/ha en 2018.

Cette situation s'explique entre autres par une augmentation marquée du prix des terres en culture de la Capitale-Nationale, des Laurentides et du Centre-du-Québec.

On peut constater que la valeur des terres agricoles et en culture est en augmentation depuis plusieurs années. Même si le prix demeure moins élevé dans la MRC de Charlevoix comparativement avec le reste du Québec, nous pouvons affirmer, selon notre expérience terrain, que le prix des terres est tout de même devenu un facteur important pouvant freiner le démarrage et le transfert d'entreprises dans la MRC. D'autant plus que l'on observe une pression croissante en lien avec la disponibilité des terres.

Données régionales

Terres en culture

En 2019, les écarts les plus importants concernant le prix des terres ont été observés plus particulièrement dans les régions de la Capitale-Nationale (+39 %), des Laurentides (+26 %) et du Centre-du-Québec (+24 %). À l'inverse, les prix recensés des terres en culture de la région du Bas-Saint-Laurent (-1 %) sont stables.

Terres agricoles

La compilation des transactions de terres agricoles permet de constater des valeurs moyennes régionales variant de plus de 39 000 \$/ha à moins de 5 000 \$/ha. Les écarts annuels observés sont également très variables d'une région à l'autre. Bien que certaines régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides et Chaudière-Appalaches Sud aient connu des augmentations importantes, la région du Bas-Saint-Laurent a subi, quant à elle, une baisse du prix des terres agricoles de 13 % de 2018 à 2019.

La valeur à l'hectare attribuée à une terre agricole diffère d'une région à l'autre ainsi qu'au sein d'une même région. Plusieurs facteurs influencent, à l'échelle locale, les conditions d'offre et de demande des terres agricoles. Parmi ces facteurs, notons l'usage d'une terre, les caractéristiques spécifiques du sol, son état général, son accessibilité, sa situation géographique et sa proximité des marchés. La disponibilité des terres sur un territoire donné et à un moment précis, ainsi que la situation financière de l'acheteur peuvent également avoir des répercussions sur la valeur accordée à une terre agricole

D'une part, selon notre expérience des vingt dernières années, le potentiel de démarrage et/ou de transfert d'entreprise dans la MRC implique généralement de petites fermes. Nous pouvons constater que même si la valeur moyenne des terres agricoles charlevoisiennes se situe sous les valeurs moyennes observées ailleurs au Québec, le prix des terres agricoles actuel est considéré comme un frein pour l'accession à la propriété. Le revenu annuel moyen que génèrent les plus petites entreprises limite la capacité d'investissement de ces dernières.

D'autre part, dans la MRC de Charlevoix comme dans plusieurs régions du Québec, les terres à vendre se font de plus en plus rares. Sous la pression de promoteurs et d'investisseurs non traditionnels, le marché immobilier rural est à la hausse. Ce contexte affaiblit la capacité de la relève agricole charlevoisienne. Souvent, les jeunes agriculteurs(trices) doivent se contenter de louer une terre, inhibant par le fait même les investissements nécessaires à l'expansion de leur exploitation. Et pour les jeunes qui envisagent de démarrer un projet d'entreprise ils n'ont nulle part où aller faute de moyen financier pour acquérir une propriété.

2.1.7 L'entrepreneuriat agricole

L'agriculture dans Charlevoix est caractérisée par la présence d'élevages de toutes sortes. La majorité des entreprises en font leur activité principale.

La majorité des élevages sont de type «conventionnel» : vaches laitières, bovins de boucherie, porcs, volailles et moutons.

On retrouve aussi des élevages dits « de créneau » comme par exemple l'agneau, l'émeu, le canard, etc. Ce type d'élevage est réparti partout sur le territoire. On constate une grande diversité mais peu d'entreprises par type d'élevage.

On observe une forte tendance au démarrage ou encore à la conversion de certaines productions végétales et animales vers le biologique certifié ou non.

Tableau 8. Évolution du nombre d'exploitations entre 2004 et 2022

Municipalités	2004	2007	2010	2022	Évolution 2004-2022
Baie-St-Paul	40	45	44	48	+8
St-Urbain	19	18	20	17	- 2
St-Hilarion	33	32	31	28	-5
Les Éboulements	29	26	25	30	+ 1
L'Isle-aux-Coudres	5	5	3	2	-3
Total	126	126	123	125	-1

Source : MAPAQ 2022

Tableau 9. Nombre d'entreprises déclarant une production animale
2022

Productions	Nombres d'entreprises
Apiculture	≤3
Aquaculture	≤3
Bovine	35
Laitière	14
Porcine	15
Caprine	5
Ovine	12
Veaux lourds	≤3
Équestre	30
Volailles (poulets et dindons)	16
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	7
Autres productions animales	8

Source : MAPAQ 2022

Le nombre total d'entreprises agricoles de la MRC a connu une augmentation entre 2004 et 2010.

Selon notre connaissance du milieu agricole et agroalimentaire du territoire et de notre expertise en matière d'accompagnement d'entreprises pour le démarrage ou encore de projets d'expansion, nous pouvons affirmer que l'augmentation du nombre d'entreprises est directement liée au démarrage de production de créneau. Cette tendance au démarrage d'entreprises oeuvrant en agrotransformation a débuté à la fin des années 90. Beaucoup se sont tournés vers les productions animales (caprine, ovine, émeu, cailles, faisans en sont quelques exemples) et au cours des dernières années, c'est la production maraîchère qui intéresse davantage et ce, principalement la production de légumes biologiques sur de très petites superficies. Pour l'ensemble de ces entreprises, la mise en marché de proximité est l'avenue privilégiée.

On constate également que depuis quelques années, on assiste à l'établissement d'un certain nombre de relève tout secteur confondu. Cependant, plusieurs entreprises n'ont toujours pas de plan de transfert défini ou sont sans relève. La rentabilité financière suite à l'investissement ou encore la capacité d'emprunter pour l'achat de parts ou d'actions demeure les principaux freins à l'introduction d'une relève potentielle.

Le secteur laitier, avec seulement 10 entreprises sur l'ensemble du territoire, est dans une situation précaire.

Les productions porcines et de volailles quant à elles sont dans une situation stable depuis quelques années.

Les secteurs ovin et caprin sont représentés par un petit groupe d'entreprises. Quelques-unes produisent pour la viande et effectuent leur propre mise en marché et d'autres commercialisent sur le marché conventionnel (viande et/ou femelles hybrides). Quelques-unes sont en production laitière.

Tableau 10. Nombre d'entreprises en production végétale 2022

Productions	Nombres d'entreprises
Acériculture	≤3
Autres superficies	130
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	44
Champignons	≤3
Cultures abritées en serre	5
Fourrages	99
Fruits (champ)	23
Fruits (vergers)	7
Horticulture ornementale (plein champ)	≤3
Légumes pour le marché frais	15
Légumes de transformation	≤3

Source : MAPAQ 2022

On constate que les superficies en culture sont consacrées principalement aux fourrages mais qu'il y a une grande variété de cultures réparties dans toute la MRC.

Plusieurs entreprises ont une production complémentaire pour diversifier et accroître leurs revenus. Quelques entreprises commercialisent des produits à valeur ajoutée notamment dans le domaine des alcools de fruits et des produits de l'érable.

2.1.8 La production biologique

Au cours des dernières années, la production biologique gagne en popularité. Le bien-être et la santé est au cœur des préoccupations des consommateurs. Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises répertoriées en production biologique sur le territoire. Il est intéressant de mentionner que la majorité des entreprises de notre territoire, même si elles ne possèdent pas de certification biologique, pratiquent une agriculture caractérisée par des bonnes pratiques environnementales.

Tableau 11. Nombre d'entreprises certifiées biologiques (agrotransformateurs) 2022

Territoires	2014	2022
Baie-Saint-Paul	≤3	12
Les Éboulements	≤3	2
Saint-Hilarion	0	0
L'Isle-aux-Coudres	0	0
Saint-Urbain	≤3	2
Total	5	16

Source : produitsbioquebec.info

2.2 LES APPELLATIONS

2.2.1 L'Agneau de Charlevoix, IGP

En vertu de l'avis juridique 1967 publié le 21 mars 2009 dans la Gazette officielle du Québec, volume 141, no 11, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a reconnu l'indication géographique protégée (IGP) Agneau de Charlevoix.

L'agriculture, dont l'élevage et la production de fourrages, a depuis plusieurs centaines d'années ouvert le paysage de la région de Charlevoix. L'isolement géographique qui y est créé par le caractère accidenté de la région, son découpage en vallées et l'élargissement important du fleuve dans cette partie du Québec a contribué à en régionaliser l'agriculture. L'IGP Agneau de Charlevoix s'inscrit dans ce caractère régional en favorisant les ressources locales. L'histoire de l'agriculture locale et les contraintes propres à cette région du Québec pour ce qui est d'y intensifier la production illustrent l'importance de développer une activité valorisant ce milieu géographique particulier. La production d'agneaux permet en cela l'entretien des paysages grâce à la valorisation des fourrages. Tout cela explique que Charlevoix soit depuis plusieurs décennies une région de production ovine.

La viande certifiée Agneau de Charlevoix provient obligatoirement d'un agneau né et élevé en bergerie de sa naissance jusqu'à la fin de son engraissement dans la région de Charlevoix. Adaptée aux caractéristiques de la région, son alimentation de base est constituée d'orge et d'avoine, céréales produites dans l'aire géographique délimitée ainsi que de fourrages produits majoritairement par les éleveurs eux-mêmes. Le développement d'un agneau typiquement charlevoisien lié à son territoire de production a entraîné l'exclusion du maïs de l'alimentation de l'animal au profit d'une valorisation des ressources régionales. Ces choix de production adaptés à la région résultent en un agneau de petite conformation dont la viande est rosée à rouge pâle, peu grasse et tendre. La viande d'Agneau de Charlevoix est commercialisée soit en carcasse non congelée, soit en morceaux de viande conditionnés, frais ou congelés.

Le cahier des charges décrit les caractéristiques du produit et assure l'authenticité de l'Agneau de Charlevoix. D'une part, il démontre le lien entre le produit et sa région de production et, d'autre part, il formule les exigences qui doivent être respectées pour que soit préservée l'authenticité de ce produit.

Le certificateur accrédité pour l'IGP Agneau de Charlevoix est Ecocert Canada.

Le portrait actuel, volet production :

2 entreprises : Approximativement 550 brebis en production

Le portrait actuel, volet transformation :

Une seule entreprise transforme l'Agneau de Charlevoix actuellement. Tout près de 800 agneaux sont commercialisés annuellement.

2.2.2 Fromage de vache de race Canadienne, AS

L'appellation de spécificité Fromage de vache de race Canadienne est réservée pour un ensemble de fromages dont les caractéristiques particulières sont issues de la valorisation des spécificités du lait de vache de cette race, appelée la Canadienne.

En vertu de l'avis juridique 64556 publié le 9 mars 2016 dans la Gazette officielle du Québec, volume 148, no 10, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a reconnu l'appellation de spécificité Fromage de vache de race Canadienne et sa traduction anglaise « Canadienne Cow Cheese ».

La race Canadienne est descendante des races bovines présentes en Normandie et en Bretagne au XVI^e siècle dont certains spécimens furent exportés en Nouvelle-France de 1608 à 1670. Ces vaches étaient à la fois bêtes de trait, vaches laitières, animaux de boucherie et sources de cuir. Un trésor pour des colons isolés au milieu de quelques arpents de neige... Elles ont dominé le secteur laitier de la province jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

L'industrialisation du secteur et l'arrivée de races plus productives ont par la suite entraîné le déclin de la vache Canadienne. De 300 000 têtes en 1850, son cheptel a constamment diminué pour ne plus compter qu'une centaine de têtes de « pur-sang » dans les années 1970. Le 15 décembre 1999, l'Assemblée nationale du Québec a désigné la vache Canadienne comme race patrimoniale dans le cadre de la Loi sur les races animales du patrimoine agricole du Québec (Loi dite 199). Des actions sont actuellement

menées pour revitaliser cette race et augmenter le nombre d'animaux « pur-sang », mais il s'agit d'un travail qui prendra de nombreuses années. Pour les acteurs impliqués dans la filière, l'appellation de spécificité Fromage de vache de race Canadienne est un outil de pérennisation de cette race bovine patrimoniale protégeant la plus-value issue de la transformation de son lait et sa réputation. Cette appellation permet entre autres de garantir l'authenticité et la pureté génétique de chaque animal constituant les troupeaux laitiers concernés.

Le lait de vache Canadienne est reconnu pour avoir un potentiel élevé de niveau de gras et de niveau de protéines. Ces caractéristiques, combinées à une teneur intéressante en caséine, substance protéique constituant l'essentiel des matières azotées du lait, sont particulièrement appréciées dans la fabrication des fromages. Le Fromage de vache de race Canadienne est élaboré uniquement avec de la présure de veau, du sel, des microorganismes d'acidification et des ferments d'affinage. Fait de lait entier non standardisé, il a une apparence et une texture distinctives. Plusieurs fromages peuvent être élaborés ainsi. Les Fromages de vache de race Canadienne peuvent être vendus entiers, en portions préemballées par l'atelier de transformation de la fromagerie ou à la découpe.

Le certificateur accrédité pour l'appellation de spécificité Fromage de vache de race Canadienne est Ecocert Canada.

Le portrait actuel, volet production : Une ferme laitière en production : ≤ 100 vaches en lactation

Le portrait actuel, volet transformation :

Une seule entreprise de transformation dans la MRC commercialise des fromages actuellement. Le 1608 de Charlevoix et L'Origine de Charlevoix sont les principaux fromages issus du lait de vache de race Canadienne.

2.3 LES REVENUS

Tableau 12. Strates de revenus des exploitations agricoles

Municipalités	Nombre d'exploitations par strates de revenus					
	Moins de 50 000 \$		50 000 à ≤ 250 000 \$		250 000 \$ et plus	
	2010	2022	2010	2022	2010	2022
Baie-Saint-Paul	28	28	9	16	7	4
Saint-Urbain	10	10	≤3	≤3	7	4
Saint-Hilarion	9	5	11	7	11	16
Les Éboulements L'Isle-aux-Coudres	9	14	10	8	9	10
MRC de Charlevoix	56	57	33	34	34	34

Source : MAPAQ 2022

À partir des dernières données statistiques, on constate que la strate de revenus, moins de 50 000\$, est restée stable depuis 2010. Au cours des cinq dernières années, nous avons constaté que plusieurs jeunes

entrepreneurs s'informent et réalisent des démarches dans le but de démarrer leur entreprise en production maraîchère. Les légumes biologiques impliquant une mise en marché de proximité est la production la plus prisée. Quelques entreprises ont débuté leurs activités et nous pensons que cette tendance va perdurer dans le temps.

Il est important de mentionner que le soutien des petites et moyennes entreprises devient un facteur de réussite. Souvent faute de revenus suffisants pour en vivre et faute de ressources financières pour embaucher des ressources humaines, ces entreprises délaissent souvent l'agriculture à l'intérieur des cinq premières années de leur existence. L'épuisement et une rentabilité financière qui n'est pas toujours au rendez-vous sont les principaux éléments amenant l'arrêt des activités.

Par ailleurs, les petites entreprises occupent une place importante dans la MRC. Elles représentent près de la moitié de nos entreprises agricoles, soit 46%. Si l'on compare à la grande région de la Capitale-Nationale, ce ratio est également de 46%.

La strate de revenus, 50 000\$ à 250 000\$, a connu une légère baisse passant de 33 à 29 entreprises et celle de 250 000\$ et plus, a connu une hausse de 2 entreprises. Plusieurs de ces entreprises sont des fermes d'élevage dites « conventionnelles », c'est-à-dire que ce sont « des fermes dont les cultures sont plus intensives et qui peuvent utiliser des produits créés par les humains pour traiter ces cultures et certains médicaments pour soigner leurs animaux ».

Ces entreprises représentent l'autre moitié des entreprises que l'on retrouve sur le territoire. Elles sont un poids important pour le soutien des services agricoles liés et non liés dans la région. Malgré leur diminution au cours des vingt dernières années, on constate que celles qui restent ont vu une augmentation de leurs revenus.

Le secteur laitier connaît cependant des années plus difficiles. Il ne reste que dix entreprises actuellement.

2.4 L'AGROTOUTISME

2.4.1 Portrait de l'agrotourisme

La région de Charlevoix est reconnue pour son agrotourisme.

Qu'est-ce que l'agrotourisme ? Selon la définition du MAPAQ : *l'agrotourisme signifie ouvrir les portes de son entreprise agricole aux touristes pour qu'ils puissent s'initier à l'agriculture et découvrir les productions. Il s'agit d'une activité complémentaire à l'agriculture :*

- ♣ *Interprétation, visite et animation*
- ♣ *Hébergement à la ferme*
- ♣ *Restauration*
- ♣ *Vente de produits agroalimentaires*

Sur le territoire de la MRC, nous retrouvons des entreprises dans les différentes catégories telles que démontrées dans les tableaux ci-dessous.

Dans les actions récentes, un projet de commerce en ligne via une plate-forme transactionnelle, a vu le jour pour permettre la commercialisation des produits de Charlevoix partout au Québec. Le transport des produits est inclus dans les services offerts par maturincharlevoix.ca. Ce projet a permis d'accueillir tout près d'une vingtaine d'entreprises jusqu'à maintenant.

Les marchés publics saisonniers sont aussi une façon d'offrir un accès facile aux produits régionaux. Le principal marché sur le territoire est le Marché Public de Baie-Saint-Paul qui a lieu chaque dimanche d'été de la mi-juin jusqu'à la mi-octobre de 10 h à 14 h 30. Situé dans le stationnement de Maison Mère au 63 rue Ambroise-Fafard, il réunit plus de 25 producteurs et artisans. Il y a aussi le Marché de Noël de Baie-Saint-Paul qui se déroule sur deux fins de semaine en décembre.

On retrouve également les produits dans près d'une vingtaine de commerces de la région tels les boutiques spécialisées, les épiceries et les dépanneurs.

Par ailleurs, on retrouve plus de 270 établissements hôteliers, restaurants et institutions publiques (HRI) dans la région de Charlevoix qui s'alimentent aussi en produits régionaux.

Voici un portrait chiffré de l'agrotourisme de la MRC :

Tableau 13. Activité agrotourisme à la ferme 2022

Municipalités	Nombre d'exploitations
Baie-Saint-Paul	6
L'Isle-aux-Coudres	≤ 3
Les Éboulements	6
Saint-Hilarion	≤ 3
Saint-Urbain	≤ 3
MRC de Charlevoix	18
MRC de Charlevoix-Est	5
Capitale-Nationale	66

Source : MAPAQ 2022

L'activité agrotourisme à la ferme dans la MRC de Charlevoix représente 27 % de cette activité pour l'ensemble de la Capitale-Nationale.

Tableau 14. Interprétation, animation, visite à la ferme 2022

Municipalités	Nombre d'exploitations
Baie-Saint-Paul	6
L'Isle-aux-Coudres	≤ 3
Les Éboulements	6
Saint-Hilarion	≤ 3
Saint-Urbain	≤ 3
MRC de Charlevoix	17
MRC de Charlevoix-Est	≤ 3
Capitale-Nationale	59

Source : MAPAQ 2022

L'activité interprétation, animation, visite à la ferme dans la MRC de Charlevoix représente 29 % de cette activité pour l'ensemble de la Capitale-Nationale.

Tableau 15. Repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux 2022

Municipalités	Nombre d'exploitations
Baie-Saint-Paul	≤ 3
Les Éboulements	≤ 3
Saint-Hilarion	≤ 3
Saint-Urbain	≤ 3
MRC de Charlevoix	5
MRC de Charlevoix-Est	0
Capitale-Nationale	14

Source : MAPAQ 2022

L'activité repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux dans la MRC de Charlevoix représente 36 % de cette activité pour l'ensemble de la Capitale-Nationale.

Tableau 16. Repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux Hébergement à la ferme 2022

Municipalités	Nombre d'exploitations
Saint-Hilarion	≤ 3
MRC de Charlevoix	≤ 3
MRC de Charlevoix-Est	≤ 3
Capitale-Nationale	8

Source : MAPAQ 2022

L'activité repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux Hébergement à la ferme dans la MRC de Charlevoix représente 13 % de cette activité pour l'ensemble de la Capitale-Nationale.

Par ailleurs, différentes initiatives à portée touristique ont aussi un impact sur l'agriculture parce qu'elles facilitent l'accès au territoire agricole. Les sentiers Les Florent, Le Paysan, L.-C. Audet, Du Gouffre permettent sa découverte.

Les paysages ressortent comme étant l'un des principaux attraits de la région pour les visiteurs. L'agriculture est le joueur principal pour l'entretien des percées visuelles et la composition des paysages. Les prairies, les pâturages, les cultures céréalières, fruitières et maraîchères sont des exemples de l'entretien des terres permettant de mettre en valeur les parcelles agricoles de taille relativement petite aux formes et aux pentes variables. On parle ainsi de la multifonctionnalité de l'agriculture.

Depuis 2009, la MRC de Charlevoix est membre de la Table de concertation sur les paysages. Au départ, une association avec les MRC de Charlevoix-Est et de la Côte de Beaupré a permis la réalisation d'une étude pour évaluer et caractériser les paysages. En 2022, toutes les MRC de la Capitale-Nationale sont devenues partenaires de l'Entente. En ajoutant la bonification financière de la Communauté Métropolitaine de Québec à celle des MRC, le budget annuel a doublé passant de 30 000\$ à 60 000\$. Le ministère des Transports du Québec bonifie également sa contribution financière à 110 000\$, une hausse de 20 000\$. D'autres partenaires gouvernementaux confirmeront sous peu leur contribution financière. Cette Entente 2022-2025 propose un plan d'action dont les principaux projets sont :

- ♣ La tenue d'un appel de projet pour soutenir les initiatives du milieu
- ♣ La mise en œuvre des recommandations de l'Étude sur la valeur économique des paysages
- ♣ La création d'un réseau régional des haltes du paysage de la Capitale-Nationale
- ♣ La création d'un observatoire des paysages de la Capitale-Nationale

Le patrimoine bâti s'intègre également dans la composition de nos paysages en plus de receler un intérêt historique en lien avec le développement de nos communautés rurales. On parle d'une cinquantaine de bâtiments agricoles d'intérêt supérieur ou exceptionnel, pour la plupart en assez bon état qui ont été identifiés à l'intérieur d'un inventaire réalisé il y quelques années. La plupart de ces bâtiments sont devenus désuets pour l'agriculture d'aujourd'hui.

2.4.2 La Table Agro-Touristique de Charlevoix

Cet organisme à but non lucratif, créé en 1994, regroupe normalement une quarantaine d'entreprises agroalimentaires et des restaurants répartis dans tout Charlevoix pour promouvoir le savoir-faire et les produits du terroir à la clientèle touristique principalement. Au fil du temps, deux outils promotionnels ont été déployés pour promouvoir la région.

Le circuit agrotouristique de « La Route des Saveurs » permet à la clientèle touristique de visiter les entreprises et d'acheter des produits vendus en kiosque sur place. Le lien de la terre à la table se poursuit par la mise en valeur de ces produits dans les restaurants membres du circuit.

La certification privée « Certifié Terroir Charlevoix » est un programme de certification permettant de valoriser les produits répondant aux critères d'origine des produits agricoles et alimentaires du terroir de Charlevoix. Le certificateur associé est Écocert Canada.

Depuis quelques années, nous constatons que cette organisation connaît un certain essoufflement. La production de leurs outils promotionnels et l'organisation de la Débâcle (souper bénéfice annuel) ont connues des difficultés organisationnelles et financières. Par surcroît, la pandémie n'ayant pas aidé, il apparaît que le manque de mobilisation autour de l'organisme entraîne un certain désintéressement de plusieurs de ses membres.

Devant ce constat et dans un souci de poursuivre le développement agrotouristique du territoire, la MRC a comme objectif de revoir l'offre et d'analyser comment continuer de séduire la clientèle touristique de passage sur son territoire.

2.5 OCCUPATION DU TERRITOIRE ET RELEVÉ

Les entreprises agricoles de la MRC sont majoritairement propriétaires des terres qu'elles cultivent. Les terres louées représentent 39% des terres cultivées, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport aux données précédentes.

Tableau 17. Occupation (locataire/propriétaire) des superficies occupées pour l'agriculture, 2022

MUNICIPALITÉ	Propriétaire (%)	Locataire (%)
Baie-Saint-Paul	71	29
Saint-Urbain	53	47
Saint-Hilarion	73	27
Les Éboulements	44	56
L'Isle-aux-Coudres	34	66
MRC de Charlevoix	61	39

Source : MAPAQ 2022

Les producteurs(trices) de la MRC ont en moyenne 55 ans (54 ans pour les hommes et 56 ans pour les femmes). Il est comparable à la moyenne d'âge du pays qui est aussi de 55 ans et légèrement au-dessus de la moyenne provinciale qui est de 53 ans, selon les dernières statistiques.

Tableau 18. Nombre d'entreprises identifiant une vente ou une relève par municipalité 2022

Municipalités	Nombre d'entreprises (Vente prévue)	Nombre d'entreprises (Relève prévue)
Baie-Saint-Paul	≤ 3	0
St-Urbain	≤ 3	≤ 3
L'Isle-aux-Coudres	0	0
St-Hilarion	5	5
Les Éboulements	≤ 3	≤ 3

Source : MAPAQ 2022

La relève familiale se fait plus rare ou elle est tout simplement absente. L'une des actions priorisée, en lien avec le plan d'action précédent, a été la mise en œuvre du service de L'ARTERRE. Une ressource travaillant à temps plein, pour l'ensemble des MRC de la Capitale-Nationale, fait maintenant le lien avec les entreprises intéressées à accueillir une relève non apparentée ou encore vendre l'entreprise afin qu'il y ait poursuite de ses activités. Actuellement, on constate qu'il y a une demande très forte de jeunes de l'extérieur à notre région qui désirent s'établir en agriculture. Cependant, l'offre est à tout fin pratique inexistante.

Nous constatons également que plusieurs entreprises veulent garder leur propriété une fois que leurs activités agricoles ont cessées. Cette dernière est souvent transmise aux enfants puisqu'il s'agit d'un patrimoine familial. Plusieurs sites d'élevage ne sont donc plus disponibles. Dans ces conditions, une relève non apparentée devient plus difficile à établir.

Par ailleurs, il y a aussi le fait que plusieurs entreprises n'ont pas la capacité d'investir pour assurer leur rentabilité à long terme. S'ajuster aux nouvelles normes de production tout en demeurant compétitif demande souvent des investissements importants. Lorsque l'on y additionne les besoins financiers supplémentaires liés au transfert ou à l'achat total de l'entreprise, la survie de l'entreprise peut être mise en péril.

Pour cette raison, la majorité des transferts de ferme sont familiaux mais s'avèrent aussi souvent difficiles à réaliser. On assiste, la plupart du temps, à un transfert partiel des parts ou actions de l'entreprise et cette situation peut perdurer dans le temps.

Si l'on dresse un portrait des personnes qui actuellement sont intéressées à faire l'acquisition d'une entreprise ou d'une propriété dans notre MRC, on constate que :

D'une part, ce sont des jeunes de moins de 35 ans, provenant de l'extérieur de la région, qui ont parfois fait des études dans le domaine agricole et parfois dans d'autres domaines d'études et qui ont un fort intérêt pour le démarrage d'une production maraîchère biologique caractérisée par une mise en marché de proximité.

Et d'autre part, ce sont des gens de plus de 35 ans et souvent des couples, qui sont scolarisés dans des domaines autres que l'agriculture. Ils veulent débiter une deuxième carrière. Ils ont des goûts pour des productions variées (élevages, maraîcher, etc.). Ces derniers ont souvent les capitaux nécessaires pour s'établir en agriculture mais n'ont pas l'expérience.

La majorité des nouvelles entreprises doivent jumeler agriculture et travail extérieur pour être en mesure de vivre convenablement. Souvent l'un des deux lorsqu'il s'agit d'un couple est à temps plein dans l'entreprise et l'autre continue un travail extérieur à temps plein ou à temps partiel.

2.6 ABATTAGE, TRANSFORMATION ET MISE EN MARCHÉ

Sur le territoire de la MRC de Charlevoix, il n'y a aucune infrastructure d'abattage opérationnelle. Dans la MRC voisine, celle de Charlevoix-Est, il y a un petit abattoir, situé dans le secteur de La Malbaie, appartenant à un producteur qui effectue sa propre mise en marché. Il s'agit d'un abattoir de proximité lui donnant la possibilité de :

- ♣ Vendre sa viande dans une boucherie attenante à l'abattoir
- ♣ Avec l'autorisation du MAPAQ, possibilité d'exploiter un 2e atelier de vente au détail et d'utiliser la viande pour approvisionner son propre restaurant
- ♣ Afficher dans son ou ses points de vente que les viandes n'ont pas fait l'objet d'une inspection permanente
- ♣ Permis renouvelable chaque année
- ♣ Possibilité d'abattre à forfait des animaux pour un particulier ou un éleveur qui utilisera la viande pour sa consommation personnelle
- ♣ Inspection selon une méthode basée sur les risques : plus le volume est important, plus les inspections sont régulières

Pour commercialiser leurs produits, les entreprises du territoire, oeuvrant dans le secteur des viandes avec ventes à la ferme et/ou sur des marchés extérieurs, sont dans l'obligation de faire abattre leurs animaux dans des abattoirs ayant les permis nécessaires. Ces entreprises sont situées à l'extérieur de la région de Charlevoix (par exemple : Abattoir Pouliot à Lévis, Abattoir Cliche à East Broughton Station). Plusieurs kilomètres doivent être parcourus, souvent plus de 130 km, ce qui entraîne du stress aux animaux et des coûts de transport plus élevés. Il est important de mentionner que ces entreprises sont

souvent surchargées de travail, de sorte qu'il y a une gymnastique régulière à faire pour être en mesure de bénéficier de leurs services.

Concernant la transformation des viandes à la ferme, depuis les 5 à 10 dernières années, la plupart des entreprises d'élevage ont investi pour se doter d'installations pour effectuer elles-mêmes cette opération à la ferme. Auparavant, elle était souvent réalisée à forfait par d'autres entreprises de la région. Les coûts et la disponibilité du service sont les principaux facteurs qui ont fait en sorte qu'avec le temps, les entreprises ont fini par vouloir ne dépendre que d'elles-mêmes. Cette tendance devrait se poursuivre dans le temps.

On retrouve un nombre important de transformateurs alimentaires et agrotransformateurs et dans des domaines très variés. En voici des exemples : fromageries, moulins à farine ancestraux, fumoir à poissons, microbrasseries, alcool de fruits, élevages de toutes sortes, maraîchage, hydromellerie, lavande.

Dans la MRC de Charlevoix, on observe une présence importante d'entreprises orientées dans la production d'aliments comportant une valeur ajoutée. On estime qu'elles représentent près de 20% de l'ensemble des entreprises agricoles. La majorité de ces entreprises sont liées à la production animale. Il y a aussi un certains nombres d'entreprises commerciales oeuvrant en transformation agroalimentaire. La fabrication de fromages, de charcuteries ou encore des boutiques spécialisées offrant des produits variés parsèment la région.

Beaucoup de ces produits sont mis en marché à la ferme et également sur les marchés extérieurs, soit à Québec, Montréal et leurs environs. Il existe une reconnaissance et une notoriété en lien avec ces produits qui sont reconnus à l'extérieur de Charlevoix et participent à l'essor économique et agrotouristique du territoire.

**Tableau 19. Répartition des entreprises selon le type de mise en marché
2022**

Municipalités	Nombre d'entreprises (Vente directe)	Nombre d'entreprises (Vente directe à un intermédiaire)
Baie-St-Paul	22	18
Les Éboulements	14	17
St-Urbain	6	6
St-Hilarion	6	6
L'Isle-aux-Coudres	≤ 3	≤ 3

Source : MAPAQ 2022

2.7 FAITS SAILLANTS IDENTIFIÉS DANS CHAQUE MUNICIPALITÉ ET ANALYSE DES FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces)

Baie-Saint-Paul

- ♣ 34 % des entreprises agricoles de la MRC
- ♣ 46 % de fermes à petits revenus ($\leq 50\ 000\$$)
- ♣ 75 % des entreprises biologiques se retrouvent sur son territoire
- ♣ Présence de sols très favorables aux grandes cultures (ARDA 2,3 et 4), cultivés dans une proportion de 50%
- ♣ Municipalité qui connaît la plus grande augmentation de son périmètre urbain au cours des dernières années
- ♣ La vallée de la Rivière du Gouffre est un secteur à fort potentiel agricole
- ♣ On y trouve plusieurs transformateurs en plus des nombreuses boutiques
- ♣ Une part intéressante des entreprises agrotouristiques
- ♣ Présence de l'Économusée du fromage
- ♣ Présence d'un marché public estival et d'un marché de Noël en décembre
- ♣ Présence de sites archéologiques connus en zone agricole
- ♣ Une valeur foncière des terres agricoles élevée

Les Éboulements

- ♣ 20% des entreprises agricoles de la MRC
- ♣ Occupée par 25 % de fermes à petits revenus et par 24 % de grandes entreprises (revenu annuel de + 500 000\$)
- ♣ Présence de sols adéquats aux grandes cultures (surtout ARDA 3 et 4)
- ♣ Présence de secteurs à fort potentiel agricole
- ♣ Une plus faible part de producteurs propriétaires des terres qu'ils cultivent (56% sont propriétaires)
- ♣ Une part intéressante des entreprises agrotouristiques
- ♣ Une valeur foncière des terres agricoles la moins élevée de la MRC

L'Isle-aux-Coudres

- ♣ Présence de ≤ 3 entreprises oeuvrant en production bovine et grandes cultures, alcool de fruits, lavande, cerises de terre et miellerie
- ♣ Présence de sols très favorables aux grandes cultures (ARDA 2, 3 et 4) cultivés dans une proportion de 98.39%
- ♣ La majorité des terres agricoles de L'Isle sont considérées comme des secteurs à fort potentiel agricole
- ♣ Présence de l'Économusées de la meunerie et de l'Économusée du cidrier
- ♣ Une pédologie particulière, un climat maritime et une topographie favorable

- ♣ Un potentiel intéressant de développement agricole et agrotouristique avec la présence d'une affluence estivale intéressante, de deux moulins à farine historiques et d'une entreprise agrotouristique établie
- ♣ Présence d'établissements hôteliers présentant un fort potentiel pour la vente de produits agroalimentaires
- ♣ Une offre agrotouristique à développer davantage
- ♣ Une valeur foncière des terres agricoles élevée

Saint-Hilarion

- ♣ 24 % des entreprises agricoles de la MRC
- ♣ Plusieurs grandes entreprises. On y retrouve la majorité des élevages porcins et de volaille de la MRC
- ♣ Présence de sols adéquats aux grandes cultures (surtout ARDA 3 et 4)
- ♣ De façon générale, la valeur pédologique des sols est moyenne ou médiocre
- ♣ Présence des deux producteurs et du transformateur de l'Agneau de Charlevoix
- ♣ La majorité des superficies en culture de bleuets nains, de petits fruits et de pommes de terre
- ♣ La municipalité la plus agricole de toute la MRC, 99% de son territoire est situé en zone agricole
- ♣ Une valeur foncière des terres agricoles élevée suivant de près Baie-St-Paul

Saint-Urbain

- ♣ 16 % des entreprises agricoles de la MRC
- ♣ 18 % des fermes à petits revenus
- ♣ Présence de sols favorables aux grandes cultures (ARDA 2,3 et 4)
- ♣ Présence de l'Économusée de la huilière
- ♣ La vallée de la Rivière du Gouffre est un secteur à fort potentiel agricole
- ♣ Une seule ferme laitière en activité sur le territoire
- ♣ La présence d'agrotransformateurs et de transformateurs
- ♣ Une offre agrotouristique et de tourisme rural qui se développe : présence d'entreprises agrotouristiques, de sentiers pédestres et présence du Parc des Grands Jardins et de la ZEC des Martes
- ♣ Une valeur foncière des terres moins élevée

Petite-Rivière-Saint-François

Cette municipalité ne possède pas de zone agricole selon la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ). Cependant, elle est caractérisée par des éléments de développement qui méritent de s'y attarder. D'autant plus que la Municipalité a fait valoir ses intérêts pour le développement de certaines activités agricoles possibles sur son territoire lors des rencontres de consultation. À cette fin, nous présentons ci-dessous, les attributs et les différentes caractéristiques permettant un tel développement.

- ♣ Présence de petites érablières (moins de 500 entailles) et mise en valeur de PFNL
- ♣ Concentration des secteurs d'érablières dans la MRC et présence d'anciens vergers

- ♣ Présence de bons sols (ARDA 3 et 4) au niveau du village, en bordure du fleuve
- ♣ Potentiels archéologiques : axes de circulation et d'exploitation, anciens camps forestiers, vestiges d'anciennes cabanes à sucre, ancien four à charbon, potentiel d'occupation amérindienne, etc.
- ♣ Valeur paysagère des terres en culture pour la préservation des vues sur le Fleuve
- ♣ Une valeur des terres élevée et des terres non « protégées » par la LPTAA donc encore plus sujettes à la spéculation foncière
- ♣ Au rôle, l'agriculture correspond à 1% des valeurs de la municipalité
- ♣ Il y a eu beaucoup de constructions résidentielles au cours des dernières années. Il y a une préoccupation concernant la préservation des paysages
- ♣ Intérêt pour la Municipalité à développer des projets en lien avec l'agrotourisme comme par exemple des sentiers équestres

Les dernières années ont considérablement changé le paysage entrepreneurial et, dans un contexte où les entreprises doivent faire face à de constantes incertitudes, il est important de bien comprendre l'environnement dans lequel les entreprises évoluent. À cette fin, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du secteur bioalimentaire de la MRC a été réalisée. Cette méthode de planification a permis d'évaluer les opportunités internes et externes ainsi que l'environnement économique pour l'élaboration du nouveau plan d'action. Le tableau ci-dessous présente le résultat de cette analyse.

	Éléments à renforcer pour favoriser le développement de l'agriculture	Élément à minimiser pour favoriser le développement de l'agriculture
Éléments internes (influence possible des acteurs du PDZA)	FORCES Protection des bons sols et des secteurs agricoles par la définition d'une affectation agricole dynamique au SADR Maintien de l'agriculture par la création de nouvelles entreprises orientées vers l'agrotransformation au cours des 20 dernières années Tendance à la diversification des cultures et des exploitations Les fermes porcines et de volailles sont stables et la relève est présente pour assurer la continuité de ces entreprises À Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain et Saint-Hilarion, les producteurs sont fortement propriétaires Forte proportion d'entreprises commercialisant des produits à valeur ajoutée Nombre important de transformateurs agroalimentaires Première IGP au Québec (L'Agneau de Charlevoix) Certification régionale Certifié Terroir Charlevoix Retour du MAPAQ sur le territoire avec la présence d'un agronome qui dessert spécifiquement l'ensemble du territoire des deux MRC Offre agrotouristique et de tourisme rural intéressante dans Charlevoix (visites et kiosques à la ferme, plusieurs moulins à farine en opération, économusées, sentiers vélo et pédestre, etc.) Mise en marché de proximité très développée (kiosques à la ferme, marchés publics, plate-forme transactionnelle, nombreux points de vente en commerces) Définition de corridors agrotouristiques au SADR facilitant l'implantation d'entreprises artisanales de transformation agroalimentaire, non liées à une entreprise agricole (sous réserve d'une autorisation de la part de la CPTAQ).	FAIBLESSES Forte concurrence en raison de la grande demande de terres à fort potentiel agricole et utilisation des terres à pleine capacité Tendance constante liée à la fermeture des fermes conventionnelles dans le temps. Les fermes laitières sont particulièrement affectées Aucune infrastructure d'abattage sur le territoire de la MRC Diminution importante du nombre de fermes laitières, au fil du temps, il n'en reste que 14 sur l'ensemble du territoire de la MRC Du partenariat développé entre la Laiterie Charlevoix et les producteurs de lait de vaches de race Canadienne et de race Jersey pour la production de fromages de spécificité. Il ne reste qu'une seule entreprise (vaches de race Canadienne) Plusieurs entreprises sont de petite taille et sont exploitées à temps partiel Plusieurs des entreprises ont peu ou pas de relève identifiée Manque de dynamisme de La Table Agro-Touristique de Charlevoix Méconnaissance de la réalité agricole de Charlevoix par la population et de l'importance de la relation paysage - agriculture - tourisme pour la région Il n'y a que trois producteurs à L'Isle-aux-Coudres actuellement et le potentiel de développement y est important et l'offre agrotouristique est à développer davantage
	Éléments externes (peu ou pas d'influence des acteurs du PDZA)	OPPORTUNITÉS Notoriété des produits de Charlevoix Proximité de la Ville de Québec qui comprend un bassin important de consommateurs potentiels Relative proximité du marché de la Côte-Nord Présence importante du milieu HRI (hôtellerie, restauration et institutionnel) dans Charlevoix, ce qui représente une opportunité de développement intéressante Potentiel d'exploitation des PFNL (ex.: hydraste, ginseng, champignons, etc.) Présence de plusieurs services agricoles en région Présence de sentiers et de chemins de ferme pouvant contribuer au développement de circuits agrotouristiques Présence de plusieurs bâtiments agricoles variés et d'intérêt (ex.: granges à encorbellement, moulins, ensembles agricoles) Dynamisme événementiel pour la vente et la promotion de produits (Le Festif, Marché de Noël, Festival Cuisine Cinéma, Symposium international, etc.)

2.8 LES ENJEUX ET LES DÉFIS

Le PDZA est l'outil de planification de la MRC lui permettant de répondre aux besoins spécifiques de son secteur agricole et agroalimentaire. Hormis sa propre analyse du secteur telle que mise de l'avant dans la section précédente, il est primordial de favoriser le dialogue, le partage d'expérience et de connaître les intérêts des différents partenaires. Parmi les étapes de son renouvellement, des consultations ont donc été effectuées auprès des différents acteurs du milieu. Ainsi, ils ont pu s'exprimer sur les enjeux du monde agricole. L'ensemble de ces informations, c'est-à-dire l'analyse interne et externe de la MRC (forces, faiblesses, opportunités, menaces) et le résultat des rencontres de consultation, ont été colligées pour permettre de libeller le nouveau plan d'action.

Dans le contexte de la COVID-19, les rencontres de consultation se sont effectuées en groupes de 3 à 6 personnes via la plate-forme Zoom ou en présentiel lorsque la situation nous le permettait. En ce sens, nous avons rencontré les représentants de toutes les municipalités (le maire, la direction générale, un conseiller et/ou leur agent(e) de développement). Nous avons également rencontré les intervenants du milieu agricole (relève, agro-transformation, production conventionnelle, production à valeur ajoutée, MAPAQ, institutions financières et autres organismes de financement). Voici les principaux enjeux et défis qui ont découlés de ces rencontres et qui ont servi à l'élaboration du nouveau plan d'action 2022-2026 :

- ♣ Mise en place d'incitatifs pour garder intact les paysages à des endroits spécifiques dans les différentes municipalités et ainsi atténuer la pression de l'urbanisation.
- ♣ Effectuer une veille concernant des stratégies, des transferts technologiques et des connaissances permettant aux entreprises de la MRC de Charlevoix d'être formées et informées concernant des pratiques innovantes et agro-efficientes pour contrer le manque de main-d'œuvre.
- ♣ Être à l'affût des nouvelles tendances et des projets potentiels comme par exemple, viticulture, champignonnière, petits fruits, filière pain, cultures nordiques (laitues abritées), maraîcher biologique, etc.
- ♣ Soutenir les initiatives faisant en sorte que la région de Charlevoix puisse être reconnue comme région autonome au sein des divers programmes et des services gouvernementaux. Qu'il y ait une reconnaissance au sujet des contraintes et des problématiques qui sont souvent différentes par rapport à celles de la grande région de la Capitale-Nationale.
- ♣ Poursuivre l'harmonisation des politiques et des actions concertées entre la MRC de Charlevoix et la MRC de Charlevoix-Est et les autres MRC de la Capitale-Nationale.
- ♣ En lien avec la pénurie de main-d'œuvre, être conscient de la pénurie de logement dans la MRC.
- ♣ Être à l'affût de besoins communs entre entreprises pour l'embauche de main-d'œuvre ou de fournitures (exemple de moyen pour y parvenir : création d'une CUMO ou d'un bureau de maillage).
- ♣ Soutenir les initiatives pour dynamiser les échanges d'information, les activités de formation et le réseautage entre les entreprises, les groupes de production et la relève.

- ♣ La cohabitation entre la vie agricole et la vie citoyenne est un élément toujours d'actualité (épandage, bruit, vtt, pollution des abords de champs, etc.). En ce sens, il est important de faire la promotion et l'éducation des citoyens au sujet de l'importance de l'agriculture.
- ♣ Charlevoix « vert » : Soutenir une démarche collective dans le but de définir et de développer une agriculture durable.
- ♣ L'avenir de la production laitière est très préoccupant dans la région.
- ♣ Accroître le partenariat et les communications entre les secteurs touristique et agricole.
- ♣ Être conscient de la dualité qui existe entre le secteur touristique et le secteur agricole telle la spéculation sur les terres, la cohabitation, etc.
- ♣ Encourager les projets collectifs (exemple : jardins communautaires, achats regroupés, etc.).
- ♣ Mieux faire connaître les aides financières liées au secteur agricole.
- ♣ Conserver les acquis. Exemples : agronome au MAPAQ pour desservir notre territoire, travailleuse de rang, sentinelles, vétérinaires, etc.
- ♣ Voir à ce qu'il y ait cohésion et communication entre certaines organisations ou différents comités, par exemple, le CCA (comité consultatif agricole) et le PDZA.
- ♣ Être conscient de la problématique liée aux assurances agricoles (bâtiments et responsabilité) et aux exigences de prévention.
- ♣ Soutenir et déployer différentes collaborations pour encourager le développement d'outils collectifs en lien avec l'agrotourisme.

PLAN D'ACTION

2022-2026



CHAPITRE 3 : PLAN D'ACTION 2022-2026

3.0 Introduction

Les sources de financement externes à la MRC de Charlevoix identifiées, le sont à titre indicatif seulement. Lors de sa planification budgétaire annuelle, le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC évaluera plus précisément les diverses sources mises à sa disposition ainsi que leur disponibilité réelle. De fait, certaines d'entre elles demeurent conditionnelles à l'obtention d'un financement lorsqu'il s'agit d'un appel de projets dans le cadre d'un programme gouvernemental ou d'une entente sectorielle convenue entre des parties.

Concernant le budget du Service de développement local et entrepreneurial et relatif à la mise en œuvre du PDZA, celui-ci est conditionnel à l'obtention de l'autorisation du conseil de la MRC de Charlevoix lors de sa planification budgétaire annuelle. Jusqu'à maintenant, la MRC a affecté annuellement une somme de 15 000 \$ à la mise en œuvre de son plan d'action.

Les partenaires identifiés à la mise en œuvre des actions auront l'occasion de confirmer leur adhésion et participation lors de la programmation annuelle des actions établie par les membres du comité de suivi. Dans ce document, leur désignation est à titre indicatif.

3.1 Mise en contexte – un nouveau plan d'action en continuité

Ce plan d'action 2022-2026 s'inscrit en continuité avec le premier exercice de mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) finalisé en 2015. Le comité de suivi est d'avis que les grandes orientations du précédent plan d'action 2015-2019 sont d'ordre plus général, certains ajustements ont été apportés quant aux énoncés et certains objectifs.

Pour ce qui est de la réalité et des enjeux du territoire et des activités agricoles, ils n'ont pas évolué de manière significative. Cependant, il est intéressant de mentionner qu'à l'été 2022, nous prévoyons l'embauche d'un étudiant afin de mettre à jour certains éléments du portrait tels que les cartes du territoire et les statistiques concernant l'évolution de la zone agricole.

Ce plan d'action renouvelé s'appuie donc toujours sur le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Charlevoix 2015-2019, lequel priorise les enjeux relatifs à :

Les objectifs généraux :

- ♣ Assurer le développement et la pérennité des activités agricoles
- ♣ Atténuer les pressions de l'urbanisation
- ♣ Favoriser la vitalité et l'occupation dynamique du territoire

Les objectifs spécifiques relatifs aux particularités de la MRC :

- ♣ Actualiser la compréhension des enjeux de la zone et des activités agricoles
- ♣ Accroître et diversifier les entreprises agricoles et leurs produits

- ♣ Stimuler le développement d'activités agricoles et agroforestières novatrices et durables en lien avec les particularités du territoire
- ♣ Mobiliser les acteurs autour d'une même vision de développement du territoire agricole
- ♣ Orienter une utilisation variée et dynamique du territoire agricole et forestier
- ♣ Favoriser une viabilité économique de certains milieux agricoles en perte de vitalité
- ♣ Valoriser le potentiel agricole du territoire de la MRC de Charlevoix

3.2 Démarche d'élaboration

Les étapes du renouvellement de notre plan d'action ont été sous la responsabilité du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix et du comité de suivi de notre PDZA. Les membres de ce comité se sont rencontrés à 2 reprises. Également, le SDLE a mené des consultations auprès des différents acteurs du milieu. Ces consultations ont permis de recueillir de l'information pertinente et des suggestions d'actions à privilégier.

Dans le contexte de la COVID-19, les rencontres de consultation se sont effectuées en groupes de 3 à 6 personnes via la plate-forme Zoom ou en présentiel lorsque la situation nous le permettait. En ce sens, nous avons rencontré les représentants de toutes les municipalités (le maire, la direction générale, un conseiller et/ou leur agent(e) de développement). Nous avons également rencontré les intervenants du milieu agricole (relève, agro-transformation, production conventionnelle, production à valeur ajoutée, MAPAQ, institutions financières et autres organismes de financement) pour un total de 11 rencontres. Quarante-trois personnes ont été rencontrées.

Les groupes rencontrés :

Municipalité des Éboulements, 27 septembre 2021

Présences :

M. Pierre Tremblay, maire
 Mme Linda Gauthier, directrice
 M. Mathieu Bilodeau, agent de développement

Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, 27 septembre 2021

Présences :

M. Patrice Desgagnés, maire
 Mme Pamela Harvey, directrice

Municipalité de Saint-Urbain, 28 septembre 2021

Présences :

Mme Claudette Simard, mairesse
 M. Gilles Gagnon, directeur

Ville de Baie-Saint-Paul, 28 septembre 2021

Présences :

M. Jean Fortin, maire
 M. Martin Bouchard, directeur
 M. Jérémy Provencher, commissaire au développement

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, 7 octobre 2021

Présences :

M. Gérald Maltais, maire
M. Stéphane Simard, directeur
M. Marc Bertrand, agent de développement
M. Serge Bilodeau, conseiller

Municipalités de Saint-Hilarion, 18 octobre 2021

Présences :

M. Patrick Lavoie, maire
Mme Nathalie Lavoie, directrice
M. Jean-Claude Junior Tremblay, conseiller

Représentants du Syndicat de l'UPA de la MRC de Charlevoix, 13 octobre 2021

Présences :

M. Nicol Simard, président
M. Yves Girard, administrateur

Groupes d'intervenants, 22 octobre 2021

Présences :

M. Raphaël Nguyen, conseiller en entrepreneuriat, Microcrédit Charlevoix
M. Martin Harvey, directeur de compte agricole Centre Desjardins Entreprises Charlevoix
M. Berthier Lessard, conseiller, Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord (CARN)
Mme Kélyna-Djoon Poulin, aménagiste et conseillère en développement régional, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord
Mme Gitane St-Georges, agente de maillage, L'ARTERRE
Mme Borelle Domguia, conseillère en financement, FADQ

Groupe d'entreprises, 15 novembre 2021

Présences:

Mme Annie Bérubé, Le Véritable agneau (Agneau de Charlevoix)
M. Pascal Miche, Domaine de la Vallée du Bras (Omerto)
Mme Valérie Leblond, Le Jardin des chefs (piments Gorja)
M. Dominique Gaudreault, Ferme Nordic (vache-veau)
Mme Catherine Côté, Explora-Fruit (fraises en serre)

Groupes d'intervenants, 26 novembre 2021

Présences :

Mme Hélène Poulin-Côté, MAPAQ Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, Conseillère en développement régional - MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de la Côte-de-Beaupré, Conseillère en gestion de programme
M. Sylvain Leclerc, directeur, Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord
Mme Cathy Chenard, conseillère en communication et vie démocratique, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord
Mme Alexandra Côté Lavoie, directrice adjointe, Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord
Mme Joanie Houde, directrice de compte agricole, Banque Nationale du Canada
M. Paul Ménard, directeur de compte transfert d'entreprise agricole pour le Québec, Banque Nationale du Canada

Groupe d'entreprises, relève

Présences :

M. Élie Comtois, Rose et Lion (culture de champignons)
Mme Émilie Fillion, Ferme L'Oiseau bleu (bovins, poulets, œufs et légumes)
M. Charles-Emmanuel Gagnon-Coupal, maraîcher
M. Steve Fortin, Saveur Nature (Érablière et PFNL)
Mme Josianne Simard, Ferme du Gouffre (production laitière)
Mme Elsa Girard, Les Viandes biologiques de Charlevoix (porcs et poulets)
M. Samuel Desgagnés, Cidrerie et Verger Pedneault (alcool de fruits)

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur contribution aux différentes consultations.

Les rencontres ont été planifiées et animées par Mme Nancy Chabot, agronome, conseillère en développement économique et Mme Anne Scallon, directrice du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix.

Une fois les consultations terminées, plusieurs actions ont été proposées visant à répondre à différents objectifs. Les actions qui allaient dans un même sens ont été regroupées et nous avons déterminé des critères pour valider le choix des actions. Ces critères sont tirés de la grille d'analyse des PDZA du MAPAQ :

- ♣ Cohérence avec le diagnostic et la vision concertée
- ♣ Faisabilité
- ♣ Représentativité de l'appui du milieu et conformité à la réalité régionale
- ♣ Efficacité (actions précises, concrètes, classées par priorité et liées au diagnostic)

La première démarche que nous avons réalisée en début d'année a été de revoir la composition du comité de suivi. Nous voulions être davantage représentatifs quant aux organisations et du milieu agricole de notre territoire. Notre comité de suivi est maintenant composé des personnes suivantes :

M. Pierre Tremblay, maire
Municipalité des Éboulements
Représentant du Conseil MRC

M. Nicol Simard, président
Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest

Kélyna-Djoon Poulin
Aménagiste et conseillère en développement régional
Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord

Mme Hélène Poulin-Côté, agronome
Conseillère en développement régional
MAPAQ

Mme Gabrielle Tremblay
Charcuterie Charlevoisienne (Saint-Urbain)
Représentante du secteur de la transformation agroalimentaire

M. Kéven Gauthier
Ferme Kény Porc (Saint-Hilarion)
Représentant du secteur de la production agricole conventionnelle

Mme Émilie Fillion
Ferme L'Oiseau bleu (Baie-Saint-Paul)
Représentante du secteur de la l'agrotransformation

Mme Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix

Mme Nancy Chabot, agronome
Conseillère en développement économique
SDLE de la MRC de Charlevoix

3.3 Rappel de la vision et des orientations du PDZA 2015-2019

En regard des forces et faiblesses et des enjeux constatés lors du premier plan d'action, trois grandes orientations et la vision ont fait consensus au sein du comité consultatif du PDZA. Elles serviront à guider les nouvelles actions proposées en regard des objectifs qui s'y rattachent.

Orientations et objectifs

1. Consolider et diversifier les entreprises du secteur bioalimentaire

- ♣ Augmenter la superficie agricole productive, préserver les potentiels de développement et améliorer l'accès et la disponibilité des terres agricoles
- ♣ Accroître le nombre d'entreprises agricoles sur le territoire
- ♣ Mettre à jour le portrait du PDZA
- ♣ Accroître l'accessibilité aux services professionnels

2. Soutenir et bonifier l'association du nom «Charlevoix» à nos entreprises, nos produits et projets lorsqu'il s'agit de projets et d'initiatives porteurs pour notre territoire

- ♣ Développer l'autonomie de la région en matière de transformation et de commercialisation
- ♣ Accroître le positionnement de leader de l'offre agrotouristique de Charlevoix pour le Québec

3. Favoriser le développement durable de l'agriculture

- ♣ Concilier le développement agroalimentaire avec la protection de l'environnement

Vision

Un énoncé de vision a été élaboré sur la base des commentaires obtenus et il précise le « futur désirable » de la MRC de Charlevoix concernant son développement bioalimentaire et agrotouristique. Cette vision présente notre ambition pour l'avenir et elle doit servir de référence dans la mise en œuvre des différentes actions.

Charlevoix, une agriculture innovante, diversifiée et coopérative

En 2030, Charlevoix est chef de file au Québec en matière d'agriculture de terroir et d'agrotourisme. Cette renommée bénéficie à l'ensemble des entreprises agricoles de la MRC en leur permettant de diversifier leur production et leurs sources de revenus, d'accroître leur part de marché et leur offre des opportunités de collaboration. L'agriculture «durable» occupe une place grandissante dans la région.

La population, les élus et les producteurs soutiennent l'agriculture, en sont fiers, sont mobilisés pour son développement et travaillent ensemble de façon continue et constructive. Les politiques gouvernementales reconnaissent les particularités de notre territoire agricole et soutiennent de manière spécifique la relève et nos productions. L'agriculture est reconnue comme la gardienne des paysages de Charlevoix et cohabite de façon harmonieuse avec les autres usages du territoire.

Les entreprises agricoles (de toute nature) sont reconnues pour leur capacité exemplaire à innover et à travailler ensemble. La relève agricole est présente, compétente et mobilisée et dispose de soutien, d'outils et de terres pour développer des projets structurants et novateurs.

3.4 Structure de mise en œuvre

Voici les acteurs du milieu et leur rôle quant à la mise en œuvre du plan d'action 2022-2026 :

Conseil des maires :

- ♣ Il affecte ou accorde les budgets nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action. Le PDZA constitue l'outil privilégié pour préciser ces orientations en matière de développement de la zone et des activités agricoles.
- ♣ Il mandate le comité de suivi pour assurer la mise en œuvre du PDZA.

Comité de suivi :

- ♣ Il est l'acteur central de la mise en œuvre du PDZA. Il est composé de représentants de toutes les parties concernées par le développement de la zone agricole. Il prend les décisions stratégiques concernant la mise en œuvre du PDZA et il détermine les priorités et les moyens d'y parvenir. Ces travaux sont ensuite validés et autorisés par le Conseil des maires. L'objectif poursuivi est de réaliser 4 rencontres annuellement.

Comités ad hoc :

- ♣ Ce sont des comités ponctuels et spécialisés qui ont un objectif précis lié à la réalisation d'une action.

Autres acteurs :

- ♣ Il s'agit d'organismes impliqués dans le milieu bioalimentaire et qui sont en mesure de collaborer à la mise en œuvre de certains éléments du plan d'action.

3.5 Structure du plan d'action 2022-2026

Chaque action devra être motivée par les éléments indiqués ci-dessous afin de s'assurer qu'elle est réaliste et qu'il est possible d'en obtenir un ou des résultats.

- ♣ Il est important de bien identifier le porteur du dossier. Si ce porteur n'est pas la MRC, le comité doit s'assurer d'obtenir un engagement clair de ce dernier
- ♣ L'action est claire et précise ainsi que les étapes de sa réalisation
- ♣ Il est important d'identifier le moyen pour évaluer le résultat obtenu. Les indicateurs de résultats sont déterminés lorsque c'est applicable et les livrables attendus sont précisés
- ♣ Établir un échéancier détaillé
- ♣ Il faut déterminer le budget relié à l'action et préciser la provenance des fonds requis (MRC ou autres sources de financement)

Afin de mieux préciser les attentes, les actions ont été classées en catégories :

Action immédiate :

Action dont l'objectif et les moyens de mise en œuvre sont connus. Les étapes de réalisation sont identifiées et précises. Le résultat souhaité est connu et attendu à court terme (horizon de 12 à 18 mois) ou moyen terme (horizon de 18 à 36 mois).

Action future :

L'objectif d'une action future est lié à une réflexion stratégique. Le résultat attendu n'est donc pas nécessairement à court terme. Ce type d'action pourrait mener à une action immédiate dans le prochain exercice de planification ou encore faire partie d'une réflexion stratégique.

Enjeux et défis:

Il s'agit de thèmes ou de préoccupations dont peut découler des actions dont la réalisation ne dépend pas directement du comité de suivi. Cependant, les résultats sont d'intérêts. Au besoin, la création de comités *ad hoc* pourrait être envisagée pour planifier des démarches structurées impliquant les intervenants et les ressources appropriés.

3.6 Les actions

Voici la liste des actions classées selon les catégories présentées ci-dessus :

Actions immédiates

1. Documenter différentes stratégies de protection des terres agricoles que l'on retrouve ailleurs
2. Élaborer une stratégie de développement de microentreprises, et ce pour certaines activités à définir, pour le secteur de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
3. Effectuer une veille stratégique et communiquer toute information pertinente aux entreprises relatives aux changements climatiques
4. Bonifier le réseautage entre les intervenants lorsque plusieurs sont associés à un même projet en incluant le support psychologique
5. Avec les différents partenaires concernés, développer une stratégie d'approche des cédants sur le territoire afin de créer des liens avec une relève potentielle et ainsi favoriser le transfert de ces entreprises
6. Soutenir les démarches locales visant à déterminer les besoins et d'évaluer la faisabilité de construire un centre de transformation collectif incluant un abattoir
7. Soutenir les entreprises agricoles du territoire souhaitant diversifier leur production notamment grâce à la transformation et au développement de marchés
8. Créer et organiser des activités de sensibilisation et de formation pour valoriser le milieu agricole en impliquant les instances politiques, les intervenants du milieu ainsi que le milieu scolaire

Actions futures

1. Élaborer une stratégie afin d'inciter les entreprises à se mailler davantage et de poursuivre leur développement en mode « économie circulaire »
2. Soutenir une stratégie de développement du territoire afin de permettre la superposition d'usages sans dénaturer la zone concernée et ainsi permettre la réalisation de petits projets bioalimentaires qui ne pourraient se réaliser dans d'autres conditions

Enjeux et défis

1. La sauvegarde des paysages à des endroits spécifiques dans les différentes municipalités
2. Veille stratégique concernant des transferts technologiques et des connaissances permettant aux entreprises de la MRC de Charlevoix d'être formées et informées concernant des pratiques innovantes et agro-efficientes pour contrer le manque de main-d'œuvre
3. Les nouvelles tendances et les projets potentiels comme par exemple, viticulture, champignonnière, petits fruits, filière pain, etc.
4. Reconnaissance de la région de Charlevoix comme région autonome au sein des divers programmes et services gouvernementaux. Reconnaissance au sujet des contraintes et des problématiques qui sont souvent différentes par rapport à celles de la grande région de la Capitale-Nationale
5. Harmonisation des politiques et des actions concertées entre la MRC de Charlevoix, la MRC de Charlevoix-Est et les autres MRC de la Capitale-Nationale
6. La pénurie croissante de main-d'œuvre et de logements dans la MRC

7. Le besoin des entreprises d'évaluer le partage de la main-d'œuvre et le regroupement d'achat d'intrants et de fournitures (exemple de moyen pour y parvenir : création d'une CUMO ou d'un bureau de maillage)
8. Le besoin des entreprises d'échanger de l'information et de réaliser des activités de formation
9. La cohabitation entre la vie agricole et la vie citoyenne est un élément toujours d'actualité (épandage, bruit, vtt, pollution des abords de champs, etc.). La promotion et l'éducation des citoyens au sujet de l'importance de l'agriculture est à prendre en considération
10. Charlevoix « vert » : l'importance d'intégrer des pratiques agricoles durables revêt de plus en plus d'importance
11. L'avenir de la production laitière est très préoccupant dans la région
12. Un partenariat et des communications accrues entre les secteurs touristique et agricole est essentiel
13. La dualité qui existe entre le secteur touristique et le secteur agricole pour des sujets tels que la spéculation sur le prix des terres, la cohabitation, la dégradation visuelle des paysages due aux infrastructures touristiques, etc. est considérable et omniprésente sur tout le territoire de la MRC
14. Les projets collectifs méritent une attention particulière (exemple : jardins communautaires, achats regroupés, etc.)
15. Méconnaissance des aides financières liées au secteur agricole
16. Conservation des acquis comme par exemple : agronome au MAPAQ pour desservir notre territoire, travailleuse de rang, sentinelles, vétérinaires, etc.
17. La cohésion et la communication entre certaines organisations ou différents comités agricoles est primordiale
18. Il existe une problématique liée à l'obtention d'assurances agricoles par plusieurs entreprises (bâtiments, responsabilité et les exigences de prévention sont de plus en plus exigeantes)
19. Le développement et/ou le maintien d'outils collectifs est un élément important à considérer en matière d'agrotourisme

Action 1

Objectif :

Augmenter la superficie agricole productive, préserver les potentiels de développement et améliorer l'accès et la disponibilité des terres agricoles

Orientation

1

Actions :

Documenter différentes stratégies de protection des terres agricoles que l'on retrouve ailleurs.

Étapes de réalisation :

- ♣ Recherche d'information et documentation
- ♣ Communiquer l'information aux partenaires concernés

Porteur du dossier :

- ♣ MRC de Charlevoix

Partenaires :

- ♣ Les municipalités
- ♣ L'UPA
- ♣ Le MAPAQ

Échéancier :

2022-2026

Livrables :

Rapport et revue de littérature

Budget :

À déterminer

Action 2

Objectif :

Accroître le nombre d'entreprises agricoles sur le territoire

Orientation

1

Actions :

Élaborer une stratégie de développement de microentreprises, et ce pour certaines activités à définir, pour le secteur de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

Étape de réalisation :

- ♣ Réalisation d'une planification stratégique

Porteur du dossier :

- ♣ Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

Partenaire :

- ♣ MRC de Charlevoix

Échéancier :

2022-2024

Livrable :

Plan d'action

Budget :

À déterminer

Action 3

Objectif :

Concilier le développement agroalimentaire avec la protection de l'environnement

Orientation

3

Actions :

Effectuer une veille stratégique et communiquer toute information pertinente aux entreprises relatives aux changements climatiques.

Étapes de réalisation :

- ♣ Recherche d'information, de rapports et de revue de littérature
- ♣ Réalisation du projet agri-climat sur une ferme de la région (Ferme Pérou à Baie-Saint-Paul)

Porteur du dossier :

- ♣ UPA

Partenaires :

- ♣ MRC de Charlevoix
- ♣ MAPAQ
- ♣ Ouranos
- ♣ Comité ZIP
- ♣ OBV
- ♣ Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord (CARN)

Échéancier :

2022-2024

Livrables :

Répertoire de l'information diverse sous forme de documentation

Projet agri-climat : réalisation de 3 rencontres annuelles pour sensibiliser et vulgariser les résultats auprès des producteurs agricoles (le lieu et la façon dont les résultats seront divulgués seront précisés dans le temps)

Budget :

1 000\$ / année

Action 4

Objectif :

Accroître l'accessibilité aux services professionnels

Orientation

1

Actions :

Bonifier le réseautage entre les intervenants lorsque plusieurs sont associés à un même projet en incluant le support psychologique.

Étapes de réalisation :

- ♣ Répertorier les différents services ainsi que les sources de financement
- ♣ Documenter les différents services
- ♣ Diffuser l'information

Porteur du dossier :

- ♣ MRC de Charlevoix

Partenaires :

- ♣ UPA
- ♣ MAPAQ
- ♣ Réseau Agriconseil
- ♣ Desjardins
- ♣ Banque Nationale
- ♣ FADQ
- ♣ FAC
- ♣ Evol
- ♣ Microcrédit Charlevoix
- ♣ Au cœur des familles agricoles
- ♣ Investissement Québec
- ♣ Etc.

Échéancier :

En continue

Livrables :

Développer une offre de service en co-développement
Développer des rencontres multidisciplinaires

Budget :

À déterminer

Action 5

Objectif :

Accroître le nombre d'entreprises sur le territoire

Orientation

1

Actions :

Avec les différents partenaires concernés, développer une stratégie d'approche des cédants sur le territoire afin de créer des liens avec une relève potentielle et ainsi favoriser le transfert de ces entreprises.

Étapes de réalisation :

- ♣ Formation d'un comité de travail
- ♣ Établir une stratégie
- ♣ Réaliser des rencontres préparatoires au transfert
- ♣ Réaliser une tournée dans les municipalités pour faire connaître les services de L'ARTERRE et sensibiliser les entreprises
- ♣ Embauche d'une ressource pour obtenir un portrait de la situation des entreprises

Porteurs du dossier :

- ♣ MRC de Charlevoix
- ♣ L'ARTERRE

Partenaires :

- ♣ Réseau Agriconseil
- ♣ MAPAQ
- ♣ UPA

Échéancier :

2022-2025

Livrables :

Rapport
Production d'une infolettre

Budget :

10 000\$

Action 6

Objectif :

Développer l'autonomie de la région en matière de transformation et de commercialisation

Orientation

2

Actions :

Soutenir les démarches locales visant à déterminer les besoins et évaluer la faisabilité de construire un centre de transformation collectif incluant un abattoir.

Étapes de réalisation :

- ♣ Formation d'un groupe de producteurs
- ♣ Recherche d'information
- ♣ Soumission pour réaliser une étude de faisabilité
- ♣ Recherche de financement pour réaliser l'étude de faisabilité
- ♣ Réalisation d'une étude de faisabilité

Porteur du dossier :

- ♣ Groupe de producteurs

Partenaires :

- ♣ UPA
- ♣ MAPAQ
- ♣ MRC de Charlevoix
- ♣ MRC de Charlevoix-Est
- ♣ La firme qui sera choisie pour réaliser l'étude

Échéancier :

2022-2025

Livrable :

Rapport de l'étude de faisabilité

Budget :

50 000\$

Action 7

Objectif :

Développer l'autonomie de la région en matière de transformation et de commercialisation

Orientation

2

Actions :

Soutenir les entreprises agricoles du territoire souhaitant diversifier leur production notamment grâce à la transformation et au développement de marchés.

Étapes de réalisation :

- ♣ Former un comité de travail
- ♣ Réfléchir à une stratégie pour accroître la mise en marché collective ou en partenariat
- ♣ Répertoire de l'information

Porteur du dossier :

- ♣ MRC de Charlevoix

Partenaires :

- ♣ MAPAQ
- ♣ UPA
- ♣ MRC de Charlevoix-Est
- ♣ Maturin

Échéancier :

En continu à compter de 2022

Livrables :

Stratégie de mise en marché
Réseautage et codéveloppement
Formations et vulgarisation (ateliers, outils, visites, etc.)

Budget :

100 000\$

Action 8

Objectif :

Consolider et diversifier les entreprises du secteur bioalimentaire

Orientations

1, 2 et 3

Actions :

Créer et organiser des activités de sensibilisation et de formation pour valoriser le milieu agricole en impliquant les instances politiques, les intervenants du milieu ainsi que le milieu scolaire.

Étape de réalisation :

- ♣ Élaborer un calendrier d'activités et de différentes actions sur une base annuelle avec les partenaires

Porteur du dossier :

- ♣ MRC de Charlevoix

Partenaires :

- ♣ Municipalités
- ♣ Centre de service scolaire de Charlevoix
- ♣ UPA
- ♣ MAPAQ
- ♣ Réseau Agriconseil
- ♣ OBV
- ♣ Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord (CARN)

Échéancier :

En continu à compter de 2022

Livrables :

Faire du projet « Découvre ton village » un projet pour l'ensemble des municipalités
Organiser des formations, des activités et des journées d'information, visites d'écoles

Budget :

5 000\$ / an pour les 5 prochaines années